

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**l'Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1782 - 27 septembre 2002 - prix : 1 €

**COMMENT
PRÉPARER
LA RIPOSTE
DE TOUTE
LA CLASSE
OUVRIÈRE**

p. 3

**Papon
du service de Vichy
à celui de la
V^e République**

p. 16

**EDF - SNCF
menaces contre
les travailleurs
du service public**

p. 10-11

**L'enseignement
à l'heure
des restrictions
budgétaires**

p. 6-7

Allemagne

**Sociaux-démocrates et
Verts au service du patronat**

p. 6 et 7

M 06189 - 1782 - F : 1,00 €



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ La Sécurité de moins en moins sociale
- p.5 ■ Budget Chirac-Raffarin
■ Employés à domicile
■ ISF contesté par les plus riches
■ L'augmentation du tabac
- p. 13 ■ Vierzon : suppressions d'arrêts de bus
■ Région Nord-Pas-de-Calais : gratuité du TER
■ Intermarché de Maisons-Alfort
■ Corbeil : suppressions de postes
- p.14 ■ Toulouse : AZF
■ Inondations dans le Sud-Est
- p.16 ■ Papon libéré : choquant mais pas surprenant
■ Valence : un maire réactionnaire et xénophobe

Tribune

- P.6 ■ Bain de sang en Côte-d'Ivoire : La débâcle de la classe dirigeante et la responsabilité de la France

Enseignement

- p. 6/7 ■ Suppressions de postes
■ Combine pour ne pas recruter
■ Guadeloupe : la grève
■ Villeurbanne : économie sur les cantines

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Allemagne : SPD et Verts
■ Proche-Orient : Aggression israélienne
■ Grande-Bretagne : la marche rurale

Dans les entreprises

- p.10/11 ■ EDF-GDF : attaque des régimes de retraite
■ EDF de la Réunion : Grève contre la privatisation
■ SNCF : Moins d'embauches Mécontentement sur les effectifs
■ Fonction publique : déclaration au Parlement européen
- p.12 ■ RVI : discrimination à l'embauche
■ Fonderies de Cléon : pour la réintégration à Renault
- p.15 ■ Mines de Potasse d'Alsace : incendie à Stocamine
■ Wirlpool (Amiens) : après la grève

LES LICENCIEMENTS EN MASSE CONTINUENT

« Nous vivons une situation très incertaine, une période de crise » a déclaré Jean-Pierre Raffarin, à propos de la révision à la baisse des chiffres de la croissance, ajoutant : « *Nous y faisons face... Quant à la lutte pour l'emploi, elle est notre priorité* ». Ces déclarations ne convaincront pas ceux qui se retrouvent dans une situation catastrophique parce qu'ils viennent d'être licenciés. Car, les licenciements continuent dans les grandes entreprises comme dans les plus petites, et touchent tous les secteurs de l'agroalimentaire, avec les suppressions d'emplois chez Nestlé ou chez Impérial Tobacco (800 emplois supprimés), en passant par l'automobile, la chimie, l'aéronautique ou les télécommunications. Dans l'automobile, Renault compte diminuer ses effectifs, français et étrangers. Dès la mi-octobre, il serait question de supprimer une équipe dans l'usine de Sandouville, ainsi que 900 postes d'intérimaires. Alcatel a annoncé un nouveau plan de 9 000 suppressions d'emplois. En juin dernier, le PDG de ce groupe, Tchuruk, avait annoncé la suppression de 10 000 postes. Entre fin 2000 et fin 2003, le groupe

aura donc fondu de plus de la moitié du fait des licenciements, de départs dits volontaires (mais tout salarié connaît les pressions qui peuvent s'exercer pour faire accepter de partir « volontairement »), de départs à la retraite non remplacés. Mais il n'y a pas que les licenciements dans les grandes entreprises, il y a aussi ceux qui se font dans les plus petites. Il y a enfin tous les licenciements de précaires, intérimaires, CDD ou autre contrats.

Les raisons invoquées pour justifier ces licenciements sont toujours les mêmes : le « freinage » du marché, le chiffre d'affaires qui recule et donc la soi-disant nécessité de « réduire les coûts ». Comme le dit Tchuruk dans une interview au Monde du 22 septembre : « *Au deuxième semestre, notre chiffre d'affaires devrait reculer de 10 % par rapport au premier (...). Mais nous avons les moyens de faire face, à condition de réajuster nos coûts. D'ici fin 2003 nous les (les coûts) aurons réduits de 30 % par rapport à mi-2002 ce qui se traduit malheureusement par des réductions d'emplois* ».

Ce sont les salariés, et eux seuls, qui paient la note. Cela

devrait pourtant être aux actionnaires de payer, et pas seulement sur leur fortune professionnelle, mais aussi sur leur fortune personnelle. Ils devraient payer, dans tous les cas, y compris quand l'entreprise déclare être en faillite. Tout d'abord, il est impossible pour des travailleurs de vérifier si cette faillite est réelle ou si elle est déguisée. Car les patrons sont protégés par la loi sur le secret des affaires. Les patrons mettent en avant dans ces cas-là, les dettes de l'entreprise, se gardant bien de préciser quels profits ils ont faits en exploitant le travail de leurs salariés dans le passé.

Le gouvernement Chi-

rac-Raffarin contribuera à aggraver la situation de l'emploi puisque lui aussi compte supprimer des emplois. Il envisage de diminuer le nombre de fonctionnaires, en ne remplaçant pas tous les départs à la retraite, dans des secteurs comme l'Education nationale. Il envisage de diminuer de 260 000 à 75 000 le nombre d'entrées en contrats-emplois solidarité (CES) ou les contrats-emplois consolidés (CEC), en 2003. Les patrons, comme le pouvoir, font tout pour faire exploser la marmite. C'est ce qui pourrait arriver de mieux.

Aline RETESSE



Les fêtes de Lutte

LYON

Samedi 28 septembre (à partir de 18 h)
et dimanche 29 septembre
(de 12 h à 19 h)
Espace Mosaïque - Saint-Priest

MULHOUSE

Samedi 12 octobre à partir de 15 h
Salle polyvalente de Bollwiller

TOULOUSE

Samedi 28 septembre à partir de 18 h
et dimanche 29 septembre jusqu'à 19 h
Parc de la Mounède - Toulouse
(Saint-Simon)

GRENOBLE

Samedi 12 octobre à partir de 16 h
Hall des Sports
Avenue du 8 Mai 1945 à Echirolles
Tram ligne A, arrêt la Rampe

RENNES

Samedi 19 octobre de 15 h à minuit
Carrefour 18
7, rue d'Espagne
ZUP sud - Métro Henri-Fréville

LE MANS

Samedi 19 octobre à partir de 16 h 30
Salle Pierre-Guédou
Rue du Pont

TOURS

Samedi 26 octobre de 14h 30 à 24h
Salle de la Pléiade
à LA RICHE

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste : http://www.union-communiste.org
E-mail : contact@union-communiste.org

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 29 octobre 2001

COMMENT PRÉPARER LA RIPOSTE DE LA CLASSE OUVRIÈRE

■ Il ne se passe pas une semaine sans que le gouvernement Chirac-Raffarin n'annonce des faveurs destinées aux patrons ou aux catégories aisées. Ainsi on parle d'alléger l'impôt sur le travail à domicile, petit cadeau pour ceux qui ont les moyens de s'offrir des domestiques. La droite discute aussi d'alléger l'impôt sur les grandes fortunes, pourtant pas bien lourd pour les milliardaires.

Dans le même temps les annonces de plans dits sociaux continuent. Alcatel vient d'annoncer la suppression de 9 000 emplois supplémentaires dans le monde, s'ajoutant aux 10 000 déjà annoncés en juin dernier. Mais il y en a des dizaines d'autres, dont la presse ne parle pas. Il y a aussi ces entreprises qui suppriment les emplois précaires dont les patrons se débarrassent sans fracas et sans qu'aucune procédure ne les entrave.

Et puis, il y a ce que nous prépare l'équipe Chirac-Raffarin pour très bientôt. A leur menu, il y a la privatisation annoncée d'entreprises publiques, comme EDF-GDF ou Air-France. Et surtout, il y a les attaques contre les retraites dans la Fonction publique.

Parmi les salariés eux-mêmes, certains peuvent croire que les attaques contre les retraites du secteur public ne les concernent pas, ou pire, que si leur régime était aligné sur ceux du privé, ce ne serait que justice. C'est raisonner à

l'envers. Plus de justice, ce n'est pas accepter de s'aligner sur les plus mal lotis, mais revendiquer que tous les salariés puissent bénéficier d'une retraite à taux plein, en cotisant 37 années et demie, comme cela existait avant.

D'autant qu'il ne faut pas croire que les attaques gouvernementales s'arrêteront aux seuls salariés du secteur public. Elles concernent l'ensemble des travailleurs, y compris en matière de retraite. Car parmi leurs projets, Chirac-Raffarin caressent l'idée d'introduire la retraite par capitalisation, qui se traduirait par une retraite encore diminuée. En effet combien de salariés peuvent se permettre de faire des économies toute une vie pour payer leur retraite ?

Chaque attaque réussie contre une fraction de la classe ouvrière est utilisée par le gouvernement et par les patrons pour s'attaquer aux autres catégories.

Nos adversaires agissent systématiquement, selon un projet à long terme, et au grand jour.

Et nous, travailleurs, devrions-nous attendre que, pan par pan, on s'en prenne aux conditions d'existence de l'ensemble du monde du travail ?

On serait en droit d'attendre des dirigeants syndicaux qu'ils affichent, aussi clairement que le font le gouvernement et le patronat, leur fermeté et leur volonté de mettre un coup d'arrêt à la politique antiouvrière qui se met en place.

Au lieu de cela Bernard Thibault, de la CGT, déclare que la priorité est la préparation des élections prud'homales. Les dirigeants de la CFDT ou de FO se plaignent surtout du manque de volonté de dialogue du gouvernement Raffarin.

Certes, il ne suffit pas de claquer dans les doigts pour redonner au monde du travail la confiance en sa force.

Mais il faut en avoir la volonté et le montrer. Il faut, pour commencer, que tous ceux qui refusent de subir saisissent toutes les occasions qui leur sont offertes, pour manifester leur volonté de ne plus subir sans rien dire. C'est la meilleure façon de convaincre ceux qui hésitent et de préparer d'autres luttes, pour qu'elles s'élargissent à tous.

Des journées d'action sont programmées dans les prochains jours. Entre autres, le 3 octobre, les syndicats de l'EDF-GDF appellent les salariés à une journée de grève et à manifester, à la fois contre la privatisation de leur entreprise et la remise en cause de leur régime de retraite. Il est question que des syndicats des cheminots appellent à rejoindre cette initiative. Une journée ne peut suffire à changer le rapport de forces. Mais elle peut être un début. En 1995, Juppé avait dû, malgré ses airs bravaches, remballer son projet. Preuve que l'initiative peut changer de camp, parfois rapidement...

Arlette LAGUILLER

Réunion publique avec Arlette Laguiller

à Paris (V^e)

vendredi 4 octobre
à 20 heures 30

Salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor
M^o Maubert-Mutualité

INTERDIRE LES LICENCIEMENTS COLLECTIFS !

(Intervention d'Arlette Laguiller le 24 septembre au Parlement européen)

Le 24 septembre, dans le cadre de la discussion du « rapport Schmid sur cinq années de stratégie européenne pour l'emploi », Arlette Laguiller a pu faire la déclaration suivante devant le Parlement européen :

« A une période où le chômage atteint un degré élevé dans tous les pays de l'Union Européenne, il est en effet vital d'envisager une « stratégie européenne pour l'emploi ». Mais une telle stratégie devrait commencer par l'interdiction à toutes les grandes entreprises de procé-

der à des licenciements collectifs du genre de ceux perpétrés en ce moment par le richissime trust Alcatel.

Personne n'ignore que la responsabilité du chômage incombe en premier lieu à ces grandes entreprises qui non seulement ne créent pas d'emplois supplémentaires, comme elles devraient le faire, mais procèdent à des suppressions d'emplois pour des raisons uniquement boursoières.

Par ailleurs, toute stratégie pour l'emploi devrait impliquer que les États prennent l'initiative de créer les centai-

nes de milliers d'emplois qui manquent dans tous les pays de l'Union Européenne, dans les hôpitaux, dans les transports publics, dans le secteur postal, dans l'enseignement. Il serait également de l'intérêt de la société que les États ouvrent des chantiers pour construire des logements à bon marché et de bonne qualité. Or la politique actuelle est exactement à l'inverse et consiste à privatiser les secteurs publics.

Dans ces conditions, parler d'une stratégie pour l'emploi se réduit à des vœux pieux. »

LA SÉCURITÉ DE MOINS EN MOINS SOCIALE

Ce n'est pas un traitement homéopathique que prépare le gouvernement pour le budget 2003 de la Sécurité sociale, mais un traitement de « sévères restrictions »...

Le « trou », que les gouvernements successifs font réapparaître périodiquement, serait, en 2002, de 3,3 milliards d'euros pour le régime général et de plus de 6 milliards pour la seule branche maladie, désignée une nouvelle fois comme la première responsable du déficit global. Et pour empêcher que ce trou ne se creuse encore plus en 2003, le gouvernement prépare une nouvelle fois des mesures contre les patients, contre la population accusée de consommer trop de médicaments, de trop se soigner, trop longtemps et trop cher.

S'appuyant sur les conclusions d'experts sollicités par Martine Aubry en 1998, le gouvernement Raffarin annonce que d'ici trois ans, 835 médicaments étiquetés comme représentant « un ser-

vice médical rendu insuffisant » ne seront plus remboursés. Depuis 1995 et le gouvernement Juppé, le remboursement d'une partie des médicaments n'a cessé de diminuer, passant de 80 % à 65 % pour une partie et à 35 % pour une autre, et à rien du tout pour une autre encore. La liste de ces médicaments non remboursés devrait encore s'allonger. Il s'agit de traitements qui touchent tous les domaines thérapeutiques et toutes les affections. Le dantalvic, l'aspirine vitamine C, certains sirops contre la toux, qualifiés de « médicaments de confort », par exemple, deviendraient non remboursables même s'ils sont très utiles aux personnes qui y sont habituées et en ont besoin pour être soulagées. Ce sont ces patients qui seront pénalisés, eux qui continueront d'en acheter même s'ils sont plus chers et non remboursés, tandis que les industriels de la pharmacie continueront de leur côté à les produire parce que rentables et à les vendre aux prix qu'ils décideront.

Autre mesure en préparation, celle qui consisterait à

rembourser les médicaments de marque sur la base des prix de leurs équivalents génériques. Les malades seront mal remboursés sur ces médicaments qu'ils paieront au prix fort, mais la Sécurité sociale réalisera une économie estimée à quelque 600 millions d'euros. Cela ne comblera pas le déficit mais cela pénalisera les moins riches tandis que la consommation médicale pourra continuer à augmenter pour les plus riches.

En fait, ce déficit de la Sécurité sociale qui réapparaît périodiquement n'est pas dû à l'augmentation des dépenses de santé, ce qui serait somme toute normal compte tenu des progrès de la médecine, des équipements médicaux, du fait qu'on se soigne mieux et plus longtemps. Non, le déficit de la Sécurité sociale est dû en priorité à la diminution des rentrées dans les caisses. Aujourd'hui, le ministre de la Santé, Mattéi, brandit la menace d'un déficit de l'assurance maladie de près de 15 milliards d'euros pour la période 2002-2003, qui exigerait ce qu'il appelle « un plan de redressement » sur le dos

des patients. Mais il se garde de rapprocher ce montant de celui, tout aussi officiel, des exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises, et qui ont atteint cette année 19,5 milliards d'euros.

Le déficit serait largement comblé si les patrons avaient payé hier et payaient aujourd'hui ce qu'ils doivent, au lieu de continuer à fabriquer des chômeurs pendant que le gouvernement fait des économies sur la santé de la population. Cela sans parler de la façon dont tous les gouvernements puisent dans le budget de la Sécurité sociale pour financer ce qui n'est pas de son ressort, comme les études médicales par exemple. Et puis à quel prix les trusts pharmaceutiques, les industriels qui fabriquent les matériels médicaux, les équipements petits et gros, facturent-ils leurs produits à la Sécurité sociale ? Combien font-ils tous de profit sur la maladie, c'est-à-dire en dernier ressort sur les salariés qui alimentent le budget de la Sécu ?

Avec la suppression de lits dans les hôpitaux, la dégrada-

tion des services d'urgences et la fermeture de certains établissements, le non remboursement de plusieurs centaines de médicaments et la décision que d'autres seront moins bien remboursés signifient que les services publics de santé, indispensables à la population, seront encore réduits et dégradés. Cela signifie que les plus pauvres de la société, qu'un nombre croissant de travailleurs, de chômeurs, de précaires, de Rmistes, de retraités, qui ne peuvent parfois même pas faire face à des dépenses de santé élémentaires, seront encore moins bien soignés, plus à l'abandon. Mais les riches continueront à accéder aux meilleurs des soins et les exonérations de cotisations patronales à atteindre des niveaux records.

Cela, pour Raffarin et consorts, c'est la pleine santé de la Sécu et de cette société, pourtant malade et qu'il faudra bien guérir un jour du capitalisme.

Lucienne PLAIN

La Ciotat (Bouches-du-Rhône)

LE PRÉTENDU CRÉATEUR D'EMPLOIS LICENCIÉ

Dans la zone industrielle de La Ciotat, les 51 salariés de fabrication de blanc de zinc se battent contre la fermeture annoncée de l'usine.

La zone industrielle avait été mise en place pour attirer de nouvelles entreprises après la fermeture des chantiers navals

de La Ciotat. Toute l'infrastructure avait été faite avec des moyens publics (Municipalité, Conseil général, Conseil régional, État, Europe). Les entreprises qui s'y sont établies profitent d'un bon nombre d'avantages.

Installée en 1992, cette usine « Oxyde France » dépend

du groupe belge UMICORE, anciennement Union Minière, un trust énorme, réputé pour son exploitation minière du Congo, dès le début de l'époque coloniale.

Ce groupe a donc largement les moyens d'assurer des salaires aux employés de son usine,

jusqu'à leur retraite si besoin est. Et ceci, qu'il maintienne l'usine ou non.

Les salariés ont engagé la lutte depuis le 6 septembre, à l'appel de la CGT, de la CFDT et de FO. Ils occupent l'usine nuit et jour. Ils ont retenu cinq membres de la direction dans la

nuit du vendredi 20 au samedi 21, pour obtenir que les experts désignés par le CE étudient avec la direction la viabilité du site et recherchent un repreneur. Ils ont sollicité les élus politiques dans ce but.

Dimanche 22, la lutte continuait, l'occupation aussi.

Une intervention des députées européennes de Lutte Ouvrière

LA SITUATION EN ARGENTINE

Le 4 juillet dernier, alors que la crise argentine bat son plein depuis plus de six mois, l'Union Européenne a inscrit la « situation en Argentine » aux « questions urgentes ». L'Union Européenne s'inquiétait moins du sort de la population laborieuse que de celui des grandes entreprises capitalistes européennes, notamment espagnoles et françaises, qui y ont des intérêts et qui cherchent à les préserver quoi qu'il en coûte à la population. Les grands groupes capitalistes européens ont décidément tous les culots. Pour une part, ils ont mis autour du cou du peuple argentin la corde

qui l'étrangle, mais ils demandent en plus qu'on leur paye la corde. Armonie Bordes est intervenue au cours de la séance plénière pour exprimer la colère des députées européennes de Lutte Ouvrière :

« Alors que les soubresauts incontrôlables et incontrôlés de votre économie ont rendu l'Argentine exsangue, alors que 50 % de la population tombe en dessous du seuil de pauvreté, alors que la colère monte dans la population laborieuse qui, privée de travail et pour la plupart d'entre eux de toute allocation, en est à fouiller dans les décharges, la seule réplique qu'ont trouvée les dirigeants d'Argentine est de tirer sur des chômeurs qui manifestaient, en tuant deux

jeunes et en blessant des centaines de personnes.

Ce qui se passe en Argentine est innommable, d'autant que ce pays qui n'était même pas parmi les plus pauvres a été dépouillé pendant des années par de grands trusts, issus des États-Unis mais aussi d'Europe, qui ont fait des affaires florissantes tout en ruinant le pays. Si la majorité de la population est ruinée, une minorité riche, argentine ou étrangère, continue de s'enrichir.

Et tout ce que la résolution commune trouve à dire, en dehors de quelques vagues expressions qui « déplorent » la « crise politique, économique et sociale » comme s'il s'agissait d'une catastrophe naturelle, c'est de s'élever contre « l'atteinte au droit de propriété ». Et c'est de récla-

mer « un geste » du gouvernement argentin pour faire « respecter le droit fondamental de la propriété des épargnants locaux et des investisseurs étrangers ». A vos yeux, ceux qui n'ont ni propriété ni investissement n'ont donc que le droit de crever sans même

que le Parlement élève une protestation !

Nous aurions voté la proposition de résolution de la GUE, qui dénonce au moins la « brutale répression exercée par les forces de l'ordre », nous rejetons avec indignation la résolution commune. »



Des travailleurs d'une des coopératives ouvrières qui se mettent en place pour pallier tant bien que mal l'effondrement dû au capitalisme

Le budget Chirac-Raffarin RIGUEUR POUR TOUS... PAS POUR L'ARMÉE !

L'avenir ne serait pas rose. La croissance économique espérée ne serait pas au rendez-vous. Chirac et son fidèle Raffarin pour faire face à ce ténébreux avenir préconisent la rigueur. La mode est aux économies pour tous les services et les entreprises publiques... sauf pour les armées.

Le budget pour l'équipement des forces armées déjà prévu à la hausse par le précédent gouvernement doit être encore augmenté d'un milliard et demi d'euros, s'élevant de 13,34 milliards à 14,84 milliards pour l'année prochaine. Pour les six prochaines années, c'est la bagatelle de 88,87 milliards d'euros qui devraient s'envoler en missiles, labourer avec des chenilles de véhicules blindés le Causse du Larzac ou faire flotter sur tous les océans le drapeau bleu-blanc-rouge. Le nombre de casquettes ou de képis galonnés, contrairement au nombre d'enseignants, de postiers ou de cheminots, ne devrait pas diminuer. En 2006

c'est au bas mot 446 653 militaires de toutes armes, 10 000 de plus qu'actuellement, qui devraient assurer à la France son maintien dans le club des grandes puissances de second ordre.

L'état-major et le ministère de la Défense nationale se flattent de pouvoir parvenir à envisager l'engagement physique de 26 000 hommes sur plusieurs théâtres d'opération en même temps, ce chiffre pouvant même s'élever à 50 000 hommes pour des opérations menées dans le cadre de l'OTAN. Cela n'en laisse pas moins la France bien loin derrière les États-Unis qui, à eux seuls, peuvent aligner douze porte-avions face au seul *Charles-de-Gaulle* utilisable seulement à 60 % ! Neuf de ces porte-avions américains sont d'ailleurs deux fois plus gros que le fameux porte-avions français.

Ces dizaines de milliards détournés année après année

d'investissements utiles à la population ne serviront à l'impérialisme français fort de ses missiles qu'à maintenir sa petite place sur les marchés du monde, à flatter la vanité et les ambitions individuelles de la caste des officiers réactionnaires

fidèles à la bourgeoisie, mais surtout assurera sans risque de juteux profits aux industriels de l'armement qui ont réalisé un chiffre d'affaires de 13,2 milliards d'euros en 2001 et espèrent sans vergogne atteindre rapidement un chiffre

d'affaires de 15 milliards.

Les profits de ces messieurs méritent bien, selon le tandem Chirac-Raffarin, le sacrifice de quelques classes d'école, de quelques lits d'hôpitaux et de bureaux de poste de village.

Alain VALLER



Les gouvernements passent, Serge Dassault demeure toujours... aux côtés du Premier ministre du moment. Ici avec Raffarin, le 20 septembre 2002.

AFP

Employés à domicile CADEAUX POUR LES PLUS AISÉS

Le gouvernement envisage d'augmenter les réductions d'impôts accordées aux familles qui emploient du personnel à domicile, les faisant passer de 3 430 à 5 000 euros. Jusqu'à présent, le plafond donnant droit à cette réduction était de 6 860 euros, il serait donc relevé à 10 000 euros.

Voilà encore un geste en direction des plus favorisés, grands ou petits bourgeois, ceux qui ont les moyens de payer du per-

sonnel à domicile, qu'il s'agisse d'aides-ménagères ou de gardes d'enfants. Ce cadeau, qui devrait figurer dans le projet de loi de finances de 2003, s'ajoutera aux 5 % de baisse d'impôt, qui profitent eux aussi en priorité à ceux qui ont les plus gros revenus.

Dans le même temps, il a refusé tout coup de pouce au SMIC, même symbolique. Le message est sans ambiguïté : on ne donne qu'aux riches.



AVEC TOUTES CES
RÉSIDENCES
SECONDAIRES, VOUS
N'IMAGINEZ PAS
CÔÛT DES
DOMESTIQUES.

L'ISF CONTESTÉ PAR LES PLUS RICHES

Des députés de l'UMP demandent que l'on relève le seuil d'imposition pour l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune), prétextant que cet impôt fait fuir les cerveaux à l'étranger et encourage les entreprises à délocaliser.

On ne sait si Laetitia Casta fait partie de ces cerveaux qui préfèrent se domicilier en Grande-Bretagne (l'histoire avait fait du bruit à l'époque, les bien-pensants qui en avaient fait leur Marianne républicaine s'étant sentis floués). Mais dire que l'ISF encourage les délocalisations, c'est un peu gros.

D'abord, les personnes qui y sont assujetties ne sont pas

toutes des chefs d'entreprises. Il y a en France une majorité de petites entreprises dont les propriétaires, même s'ils sont leur propre patron et possèdent les murs, n'ont pas de revenus bien supérieurs à ceux d'un ouvrier qualifié ou d'un technicien.

En outre, c'est faire semblant d'ignorer que nombre de délocalisations se font à l'intérieur même des frontières, une usine fermant ses portes dans une région pour s'implanter dans une autre et bénéficier ainsi des aides financières et allègements fiscaux divers – sans rembourser pour autant l'argent reçu dans la région d'origine.

La menace des délocalisations est la tarte à la crème du patronat, complaisamment relayée par les politiciens de droite, mais aussi de gauche, pour s'opposer à toute demande des travailleurs et réclamer un régime fiscal de plus en plus favorable aux capitalistes ; ce qui n'empêche d'ailleurs ni les délocalisations ni les licenciements.

Alors pour empêcher ceux-ci, ce n'est pas l'ISF – qui d'ailleurs écorne à peine leur fortune – qu'il faut supprimer. Il faut que les travailleurs imposent leur propre contrôle sur la fortune des capitalistes et sur les mouvements de leurs capitaux.

L'augmentation du tabac UN RIDEAU DE FUMÉE

Le ministre de la Santé, Jean-François Mattéi, se propose de taxer encore plus fortement le tabac à partir de janvier 2003. La hausse serait de l'ordre de 15 %, le prix moyen d'un paquet de vingt cigarettes atteignant les 4 euros.

Actuellement déjà, 76 % du prix de vente d'un paquet de cigarettes tombent dans l'escarcelle de l'État. Pour le ministre de la Santé, cette hausse ne viserait qu'à inciter les fumeurs à modérer ou à cesser leur consommation, ce qui

ne peut être que bénéfique pour leur santé, et à renflouer les caisses de la Sécurité sociale, largement grevées par les frais nécessaires aux soins des maladies provoquées par le tabac. Le gouvernement prévoit grâce à cette hausse sur le tabac une rentrée d'un milliard d'euros supplémentaire. Le gouvernement compte en reverser 600 millions à la Sécurité sociale, mais à en prélever au passage 400 millions... sans doute pour participer aux subventions destinées au patronat, patronat par

ailleurs largement responsable du déficit de la Sécurité sociale, en conséquence des exonérations de charges multiples dont il bénéficie et de sa politique systématique de bas salaires.

Faire semblant de lutter contre le tabagisme tout en continuant par ce moyen de protéger les profits capitalistes, un joli tour de passe-passe.

A.V.

CONTRE LES SUPPRESSIONS DE POSTES ET LA PRÉCARITÉ

Le Snes, principal syndicat de l'enseignement du second degré, a appelé les surveillants, maîtres d'internat et aides-éducateurs à la grève le mardi 24 septembre, et tous les personnels précaires à une journée d'action le 25 septembre. Le 24 en effet, Raffarin présentait son projet de décentralisation de l'enseignement et, le 25, le Conseil des ministres devait examiner le budget de l'Éducation.

Or ce budget est une vraie peau de chagrin. Il prévoit en particulier la suppression de 5 600 postes de surveillants et la fin des contrats de 10 000 aides-éducateurs. Ceux qui règlent les problèmes, nombreux dans certains collèges ou lycées, ceux qui sont les plus proches des élèves, qui les aident à faire leurs devoirs ou à se documenter en bibliothèque, sont ainsi considérés par le gouvernement comme inutiles et surtout trop chers.

Il envisage peut-être de confier ce type d'emplois aux Régions – de la même façon qu'il veut leur donner la gestion des personnels d'entretien – charge à elles de recruter qui elles peuvent et comme elles le peuvent, en fonction de leurs finances.

Quant aux enseignants, non seulement leur nombre est insuffisant pour éviter les classes surchargées, mais beau-

coup d'entre eux sont aussi dans une situation précaire, qui ne date pas d'hier mais qui, de gouvernement en gouvernement, s'est généralisée : ainsi beaucoup, parmi ceux qui ne sont pas titulaires, travaillent comme contractuels, avec un contrat de douze mois ou moins, en fonction des besoins, ou comme vacataires avec un contrat de 200 heures.

Inutile de dire que cette précarité est difficilement supportable, et pour les enseignants et pour les élèves, qui voient parfois succéder plusieurs professeurs vacataires en une année.

Ferry, Raffarin, dignes successeurs d'Allègre, Lang et Jospin, pourront toujours ensuite faire de beaux discours sur la lutte contre l'illettrisme, la formation des jeunes et leur volonté de faire régner le calme et la sécurité dans les établissements scolaires !

En tout cas, ils font tout pour donner aux personnels de l'Éducation des raisons de leur répondre comme ils ont répondu à Allègre.

Sylvie MARÉCHAL

les listes complémentaires UNE COMBINE POUR NE PAS RECRUTER

A chaque rentrée, dans les écoles primaires et maternelles, il manque de nombreux professeurs des écoles (ceux qu'on appelait les instituteurs). Pour faire occuper les postes vacants, au fur et à mesure que les besoins se découvrent, l'Éducation nationale fait appel à ceux qu'elle a officiellement recalés aux concours du printemps précédent, mais qui figurent sur une liste de non-admis appelée « liste complémentaire ». De fait, en fonction de leur position sur cette liste, ces derniers sont tous appelés à enseigner, à un moment ou à un autre de l'année.

Cette situation n'a fait que se développer depuis une décennie. Elle est aujourd'hui massive. Ainsi, en 2000, 35 % des professeurs des écoles recrutés l'ont été sur liste complémentaire. Cette année, cela reste du même ordre : il devrait y en avoir 5 000 à l'échelle du pays. Dans l'Académie de Lille par exemple, pour 845 admis, 772 autres candidats figurent sur la liste complémentaire ; dans l'Académie de Paris, 240 admis contre 211.

Pourquoi les candidats de la liste complémentaire ne seraient-ils pas admis directement au concours, alors qu'ils sont nommés quelques mois plus tard ? Là est l'astuce. Alors que les admis vont se former pendant un an dans les Instituts universitaires de formation des maîtres, les autres vont immédiatement occuper des postes vacants, leur formation ne commençant que l'année suivante. A ce moment-là, d'autres « listes complémentaires »

viendront occuper les postes laissés vacants, et ainsi de suite.

Les jeunes nommés de cette façon se retrouvent bien souvent sur les postes les plus difficiles, dont personne ne veut. En particulier, nombre d'entre eux vont occuper sans aucune formation des postes de l'éducation dite « spécialisée », classes pour élèves en difficulté, ou ayant de lourds handicaps, ou encore classes destinées à l'apprentissage du français pour des jeunes nouvellement arrivés dans le pays. Tout cela du jour au lendemain, sans préparation, sans aucune formation.

Cette façon d'agir est à la fois préjudiciable aux jeunes enseignants qui débütent dans ces conditions déplorables, mais aussi aux élèves, souvent retardés ou scolairement handicapés, qui auraient pourtant besoin d'enseignants chevronnés, capables d'affronter des situations plus difficiles. Mais, pour recruter au minimum, on lésine sur les moyens d'un secteur déterminant et les gouvernements successifs ont mis en place ce mic-mac sans fin.

L'instruction et l'éducation des jeunes exigeraient que l'on y mette fin en augmentant massivement, une bonne fois pour toutes, les recrutements des enseignants nécessaires dans les maternelles, les écoles primaires et les classes spécialisées. Tout le contraire des intentions du gouvernement Chirac-Raffarin-Ferry-Darcos.

Michel ROCCO

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Bain de sang en Côte-d'Ivoire : LA DÉBÂCLE DE LA CLASSE DIRIGEANTE ET LA RESPONSABILITÉ DE LA FRANCE

La mutinerie commencée jeudi de la semaine dernière se poursuit au moment où nous écrivons. Combats et répression ont déjà fait des centaines de morts dans la capitale. Le pays est coupé en deux : le nord aux mains des mutins avec notamment la deuxième ville du pays, Bouaké, et le sud, dont la capitale Abidjan, aux mains du pouvoir de Laurent Gbagbo, le président-dictateur soi-disant socialiste.

Se présentant comme une force d'interposition, les forces militaires françaises régionales appuyées par des renforts et du matériel lourd se dirigent vers la région contrôlée par la mutinerie. La Côte-d'Ivoire, succursale française plutôt prospère autrefois, bascule de plus en plus vers la misère et la violence. Et l'intervention française va bien au-delà d'une simple interposition ou de la protection des ressortissants français, comme le prétend le gouvernement français. Les troupes ivoiriennes n'ayant pu intervenir contre la mutinerie lourdement armée, ce seraient des troupes angolaises payées et armées par la France qui ont sauvé le pouvoir à Abidjan (alors que l'Angola n'a aucune frontière commune avec la Côte d'Ivoire ni aucune raison d'y intervenir).

La mutinerie a été causée par la révolte de troupes qui devaient être démobilisées par le gouvernement, dans un pays où il n'y a pas d'autre emploi ni source de revenu à espérer. Quant à savoir quel clan de la bourgeoisie ivoirienne espérait s'appuyer sur cette révolte de soldats, il est impossible de le dire. Des opposants au régime comme le général Gueï ont été retrouvés morts. Mais il semble que le pouvoir profite des événements pour se débarrasser de ses adversaires. Ce qui est certain c'est que la population civile, qui n'a pris cette fois aucune part à la mutinerie, a été victime des bandes de tueurs du pouvoir. Des quartiers entiers de travailleurs ont été la cible des violences et exactions des forces armées gouvernementales comme cela avait déjà été le cas lors de la prise du pouvoir par Laurent Gbagbo les 25 et 26 octobre 2000. Une fois de plus la lutte des clans de la bourgeoisie ivoirienne a été le prétexte à un bain de sang dans les quartiers populaires d'une des capitales les plus ouvrières d'Afrique. Des bidonvilles ont été volontairement incendiés comme celui d'Agban et d'autres ont été vidés de leurs habitants par les forces armées de Laurent Gbagbo. Des milliers de personnes misérables ont dû fuir, abandonnant le peu qu'elles avaient.

S'il est difficile de dire qui sont les instigateurs de la mutinerie, il est clair que la bourgeoisie ivoirienne mais aussi française ont préparé ce gâchis. Le pays est depuis des mois déclaré en faillite par les organismes internationaux qui refusent de lui prêter des fonds. L'économie du pays s'effondre dramatiquement. L'État n'a plus d'argent pour faire fonctionner les services publics et souvent même pour payer ses policiers et militaires. Ce pays autrefois cité en exemple comme celui d'une décolonisation réussie est en fait resté sous la dépendance de la France, pillé par les Bolloré et autres Bouyghes (maître notamment

des secteurs du bâtiment mais aussi de l'eau et l'électricité). Les trusts français détiennent plus que jamais les secteurs du café, du cacao, de l'huile ou du savon. Bolloré vient même de s'offrir le port d'Abidjan (la Carena) et la société des chemins de fer alors que le domaine de la téléphonie portable est passée entre les mains du trust français Orange qui vient de racheter Ivoiris.

Si les hommes de paille locaux de l'impérialisme, que l'on appelle ici les gros ou les barons, ont pu amonceler des fortunes et vivre dans des palais, l'économie du pays n'a pas reçu une miette des bénéfices. Les dernières années ont été celles des restrictions imposées par le FMI, faites de restrictions des services publics, de privatisations et de dégraissage des emplois publics. La misère a envahi les villes. Les régimes successifs sont incapables de se stabiliser. Les prétendants au pouvoir se contestent mutuellement de façon permanente même si aucun ne se préoccupe de la misère des plus démunis. Tous, au pouvoir comme dans l'opposition, font de la religion, du régionalisme, de l'ethnisme ou de la xénophobie les bases de leur démagogie. Les travailleurs et tous les opprimés de Côte d'Ivoire n'ont certainement rien de bon à attendre des faiseurs de coups d'État, comme l'a montré la venue au pouvoir du général Robert Gueï en décembre 1999.

Dans une situation où la classe dirigeante se déchire, les travailleurs ont plus que jamais besoin de disposer d'organisations politiques indépendantes. Le pire serait d'attendre leur salut de dirigeants comme Gbagbo ou Ouattara, sous prétexte qu'ils sont de la même région, de la même religion ou de la même ethnité. Ces dirigeants bourgeois savent parfaitement que les travailleurs sont potentiellement une force en Côte-d'Ivoire et ils s'en méfient d'autant plus que la bourgeoisie est divisée et affaiblie. En 1999, ce sont les grèves et autres mouvements sociaux qui avaient discrédité le régime dictatorial de Bédié, successeur d'Houphouët-Boigny, avant qu'une mutinerie de soldats ne mit fin au règne des barons du parti unique, le PDCI d'Houphouët. Le bain de sang que les forces armées organisent aujourd'hui contre les quartiers ouvriers témoigne de la crainte qu'elles ont des travailleurs. La classe dirigeante se livre à une véritable terreur blanche préventive en même temps que ses différents clans s'affrontent dans des combats meurtriers. La seule issue serait que les travailleurs sachent défendre leurs intérêts propres dans le contexte de la déliquescence meurtrière des clans dirigeants. Ce serait la seule façon d'échapper au pire.

Bienvenu CESAIRE

Convergences Révolutionnaires n° 22 (juillet-août 2002),
bimestriel édité par la Fraction

Un dossier : « Actualité du trotskisme ». Des articles : les discriminations à l'embauche contre les émigrés et leurs enfants ; la CFDT, interlocuteur privilégié du Medef ; l'Algérie et les élections boycottées ; les responsabilités françaises dans les massacres au Congo-Brazzaville ; les syndicats belges contre les travailleurs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €,
ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP233 – 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Poitiers (Vienne)

VIGIPIRATE CONTRE LES PARENTS D'ÉLÈVES

A Poitiers, à l'école maternelle de la Porte-de-Paris, les parents d'élèves avec l'appui des enseignants sont mobilisés depuis la mi-septembre pour exiger la réouverture de la troisième classe, fermée depuis la rentrée.

L'effectif, pourtant, est identique à celui de l'année passée, et une partie des enfants sont des non-francophones, tandis que d'autres sont en difficulté. La scolarisation des enfants de deux ans y est en outre très appréciée, dans un quartier relativement populaire, où les structures d'accueil extra-scolaires sont quasi inexistantes. Soixante enfants pour deux classes, c'est à

juste titre jugé inacceptable.

Une délégation de parents de différentes écoles et de représentants syndicaux des enseignants a rencontré un proche conseiller de Raffarin, qui a justifié le non-déblocage de postes en expliquant que « cela pourrait paraître une mesure de favoritisme pour le département d'origine du Premier ministre ». Quel culot, quand on sait que ce même Premier ministre a comme par hasard trouvé trois postes pour son département, juste à la veille du premier tour des élections législatives, dans des circonscriptions gagnables par la droite !

Les parents occupent donc l'école, en assurant eux-mêmes le fonctionnement de la classe qui fait défaut, pour faire pression sur l'Inspection d'Académie. Celle-ci, face à leur action, a réactivé le plan Vigipirate, pensant ainsi leur interdire l'accès de l'école. Ce fut peine perdue car l'occupation continue de plus belle. Bien conscients que cette situation est due aux mesures d'économies opérées depuis des années dans l'Education nationale, les parents sont décidés à imposer que l'argent public finance ce droit primordial qu'est l'accès à l'éducation.

Limoges (Haute-Vienne)

PAS DE POSTE, ON RIPOSTE !

L'école des Feuillants est une petite école primaire de quatre classes du centre-ville de Limoges, où une hausse sensible des effectifs rendait nécessaire l'ouverture d'une cinquième classe.

Alertés dès juin, les services académiques ont fait la sourde oreille, expliquant les bienfaits des classes multiples (à effectif chargé) pour l'épanouissement des enfants !

La colère des parents a éclaté dès le mardi 4 septembre : ils ont bloqué l'école, empêché les cours et ont exigé une rencontre avec l'inspecteur d'Académie. Le député de droite, Alain Marsaud, s'est fendu d'une déclaration intempestive devant les parents en affirmant qu'il réglerait le problème, la ville de Limoges, socialiste, restant, elle, muette...

Alors, les parents ont occupé l'école le jeudi matin et bloqué toutes les communications entre l'Académie et les enseignants. En quelques minutes, ils ont réglé la question qui semblait impossible aux autorités. En réquisitionnant l'enseignant remplaçant, en résidence administrative à l'école (où il attend les appels de remplacement), ils ont créé la cinquième classe.

Devant le refus de l'administration d'avaliser la situation, la coordination des parents a décidé l'occupation jour et nuit, ainsi que la retenue des enseignants sur place. Déterminés, conscients dès le début que le problème posé était bien celui de la pénurie de moyens de l'Education nationale, les parents ont distribué des tracts aux autres écoles, appelant à une manifestation. La mobilisation est

cependant restée cantonnée à l'école et, après qu'un dernier rendez-vous arraché à la rectrice n'eut rien donné, l'occupation a été levée le samedi 21.

Les parents ont décidé de créer une « Union et coordination des parents d'élèves », avec l'objectif de contrôler et d'alerter sur les faits et gestes de l'administration académique, notamment au sujet de la carte scolaire. Ainsi, ils ont fait paraître dans la presse une liste des écoles fortement menacées pour la prochaine rentrée.

Malgré la déception que certains parents pouvaient ressentir du simple fait qu'une revendication aussi légitime n'ait pu être satisfaite, le sentiment général n'est ni l'abattement, ni la défaite, mais celui d'avoir fait tout ce qui était possible et de rester unis et vigilants.

VILLEURBANNE (69)

LA MAIRIE ÉCONOMISE SUR LES CANTINES SCOLAIRES

Pour cette rentrée à Villeurbanne, en banlieue lyonnaise, le nombre d'enfants qui mangent dans les cantines des écoles primaires et maternelles a diminué considérablement. En effet, la mairie a décidé de ne plus accepter que les enfants dont les deux parents travaillent. Auparavant, cette règle était appliquée avec souplesse pour résoudre le problème du manque de places dans les locaux, mais tous les enfants pouvaient être accueillis de

temps en temps, selon les places restantes. Et pour bien des enfants de chômeurs, manger à la cantine, c'était l'assurance d'avoir au moins des repas complets régulièrement.

A présent, les écoles n'inscrivent plus elles-mêmes les enfants à la cantine et les parents sont obligés de se déplacer à la mairie. Cette dernière envoie aux écoles la liste des enfants acceptés.

Par ailleurs, les produits sont

livrés en fonction d'effectifs souvent sous-évalués, et les cuisinières sont alors obligées de réduire les portions pour avoir le nombre exact de parts...

Enfin, les agents en congé ne sont pas toujours remplacés, et se retrouvent à deux au lieu de trois, par exemple.

Il est vraiment scandaleux qu'une mairie, prétendument « socialiste », fasse ce choix d'économiser sur l'accueil des enfants à la cantine !

Corbeil-Essonnes (Essonne)

HAUSSE DE LA CANTINE SCOLAIRE

Le maire de Corbeil-Essonnes, Serge Dassault, a décidé d'augmenter de 2,3 % le prix des repas des cantines scolaires. Seuls les RMistes seront exemptés. Mais tous les autres – dont les revenus sont pourtant modestes – vont payer. Et si cette hausse n'est pas plus importante, c'est parce que le maire ne peut dépasser les maximums autorisés par le gouvernement !

Les parents de Corbeil ont eu droit au maximum autorisé, beaucoup plus donc que l'inflation officielle. Dassault se justifie en disant qu'il n'a pas augmenté l'année passée. Mais cette hausse s'ajoute à celle résultant de la révision du

quotient familial sur les tarifs municipaux (études, piscine). Par ailleurs, des dizaines de postes d'assistantes maternelles ont été supprimés, des femmes de ménage des écoles ont été licenciées (afin d'attribuer le nettoyage des établissements scolaires au privé), aggravant du même coup les conditions d'accueil des enfants. Ainsi le maire milliardaire Dassault poursuit ses attaques contre la population laborieuse de Corbeil.

Ce ne sont pas les écoles ou les services publics qui grèvent le budget municipal, mais plutôt les dépenses de prestige de la municipalité et ses cadeaux fiscaux au

Guadeloupe

LA GRÈVE FAIT DÉBLOQUER DES POSTES

En Guadeloupe, depuis la rentrée, les personnels de l'Education nationale – enseignants mais aussi administratifs, ouvriers d'entretien, etc. – étaient en grève. Les fédérations de parents d'élèves s'étaient associées au mouvement.

Ils réclamaient la création de 527 postes, nécessaires au bon fonctionnement des établissements, à savoir 104 postes pour les IATOSS (ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, service et santé), dont 73 induits par la réduction du temps de travail ; 88 postes dans le primaire et 190 dans le secondaire, auxquels s'ajoutaient 145 postes, obtenus il y a quatre ans dans le cadre d'un plan de rattrapage, et toujours pas pourvus.

Durant deux semaines, les grévistes ont donc bloqué la rentrée scolaire ; les portes des établissements étaient fermées et le site du rectorat était occupé en permanence. Le 13 septembre, une imposante manifestation avait réuni 7 000 personnes à Pointe-à-Pitre.

A l'issue de ce mouvement, les grévistes ont obtenu 261 postes supplémentaires. Une mission ministérielle doit également se rendre dans l'île début octobre pour étudier les besoins.

Les grévistes et les parents d'élèves sont donc satisfaits ; leur mouvement a permis de débloquent quelque peu la situation. La grève a donc été suspendue, dans l'attente des résultats de la mission qui devra établir un échéancier pour l'attribution des postes manquants.

Trap's
(Nevers)

GRÈVE
VICTORIEUSE

Pendant plus d'une semaine, une vingtaine d'ouvriers et d'ouvrières de Trap's à Nevers ont fait grève. Ces travailleurs, reconnus handicapés, réclamaient d'être payés normalement, et non à 90 % du Smic : vivre avec moins de 4 000 F par mois, ce n'est pas tolérable ! Ils réclamaient aussi que la prime d'assiduité cesse d'être supprimée pour la moindre absence. Et surtout ils veulent plus de respect de la part de la direction. Il n'y a qu'à citer le comportement scandaleux du chef de production pendant la grève, bousculant en camion un délégué, pour mesurer à quel point cette revendication est justifiée.

Cela a quand même fait désordre, au sein d'une usine reconnue atelier protégé et recevant à ce titre des aides publiques. Finalement, la direction a accepté l'intégration de la prime d'assiduité dans le salaire, ce qui amène celui-ci au niveau du Smic. Et les cinq mises à pied en cours ont été supprimées.

Bien sûr, toutes les revendications ne sont pas satisfaites, notamment au niveau du respect et de la dignité des salariés. Mais les grévistes de Trap's ont montré qu'ils pouvaient être solidaires, se mettre en grève, et c'est une expérience qui ne s'oublie pas.

Allemagne

SPD ET VERTS RECONDUITS D'UNE COURTE TÊTE

En Allemagne, c'est de justesse que la coalition SPD -Verts a été reconduite au gouvernement. A l'issue des élections législatives du 22 septembre, elle ne disposera que de 306 sièges au Bundestag... alors qu'il en faut 302 pour avoir une majorité. Pour les politiciens en lutte pour des postes gouvernementaux, c'est l'essentiel.

Pour les électeurs en général, et les travailleurs en particulier, il en va autrement. Alors que les élections de 1998, marquées par la victoire de la coalition sociaux-démocrates-Verts, après les seize longues années du pouvoir sans partage du chrétien-démocrate Helmut Kohl, avaient suscité un certain intérêt – et aussi des illusions –, celles de 2002 sont apparues à beaucoup comme dénuées de véritable enjeu. Ce scrutin a été marqué par une progression de 3,1 points de l'abstention, qui remonte à son niveau de 1994. Ce phénomène est nettement plus sensible dans les Länder (les régions) de l'Est, touchés par un chômage dramatique, où l'abstention progresse plus fortement (entre 5 % et 8 %).

Le Parti Social-Démocrate (SPD) du chancelier sortant Gerhard Schröder accuse un recul de 2,4 %. Un résultat qui ne fait que confirmer tous les scrutins qui ont eu lieu depuis 1998, qui traduisaient déjà un certain discrédit du SPD. Ce sont les Verts qui bénéficient de ce recul, progressant de 1,9 % à 8,6 %. La presse française présente ce résultat comme « une percée ». En fait, les Verts ont déjà obtenu un résultat comparable en 1987 (8,3 %). Et on ne peut pas dire que leur résultat soit le fruit du succès de leurs

idées. Au contraire. Depuis leur entrée au gouvernement il y a quatre ans, les Verts se sont assis sur ce qui faisait leur credo : la lutte antinucléaire et le pacifisme. La fin du nucléaire civil a été proclamée... d'ici une vingtaine d'années. D'ici là, les centrales nucléaires en activité seront de toute façon devenues obsolètes. Quant à l'armée allemande, c'est sous la direction du SPD et des Verts qu'elle a été engagée, pour la première fois depuis 1945, dans des opérations extérieures, en ex-Yougoslavie d'abord puis en Afghanistan l'an passé. En réalité, si les Verts ont réussi quelque chose, c'est à apparaître comme alignés sur des politiques « responsables » pratiquées alternativement par la droite puis la gauche, et tout à fait aptes à travailler leur « image », en l'occurrence celle de leur tête de file, Joschka Fischer.

La droite, de son côté, améliore son score, sans retrouver ceux qu'elle réalisait du temps d'Helmut Kohl. Elle profite bien sûr du discrédit du SPD au pouvoir, mais a aussi fait le plein de ses voix en flattant la partie la plus réactionnaire de l'électorat. Son candidat, Edmund Stoiber, s'était déjà fait connaître par ses prises de position contre l'introduction de l'euro et contre la mise en place de l'équivalent allemand du Pacs. Il a mis en avant, lors de la dernière semaine de campagne, tout un discours sécuritaire et anti-immigration. On a ainsi pu voir son second, Günther Beckstein, qui est ministre de l'Intérieur de Bavière, présenter un « concept de lutte contre l'immigration »... quelques semaines seulement après avoir promis la suppression du visa pour les Turcs qui veulent rendre visite à leur famille en Allemagne ! Toute cette démagogie n'a, finalement, pas permis à la

CDU-CSU de l'emporter et personne ne s'en plaindra.

Enfin le PDS, ce parti héritier de l'ancien parti stalinien est-allemand, recule de 5,1 à 4 %, perdant son groupe parlementaire (il ne conserve que deux députés dans des circonscriptions populaires de Berlin-Est). Depuis la réunification allemande et la suppression de millions d'emplois à l'Est, le vote pour le PDS avait permis à une fraction de la population d'exprimer son mécontentement. Mais il a utilisé ce crédit pour se faire accepter par l'appareil politique bourgeois traditionnel. Il y est peu ou prou parvenu et a été admis à participer, avec le SPD, à des gouvernements régionaux (en Mecklembourg-Poméranie occidentale d'abord et, depuis un an, à Berlin). Par sa présence dans ces gouvernements, il s'est fait le complice d'une politique d'austérité, cautionnant des coupes claires dans les budgets sociaux et les services publics, en particulier à Berlin. Il l'a sans doute payé.

Nombre de ses électeurs ont également été choqués par le fait que son porte-parole le plus connu, l'avocat Gregor Gysi, ait reconnu, cet été, avoir utilisé des « bonus aériens » accumulés lors de voyages en tant que député (et donc payés par le Parlement)... pour s'offrir des voyages privés. C'était sans doute peu de chose par rapport aux scandales dans lesquels sont impliqués nombre de politiciens de la CDU ou du SPD. Mais, pour un parti qui préten-

dit se faire la voix des plus démunis, cela a eu du mal à passer. Résultat : dans l'est de l'Allemagne, le PDS recule aux législatives, de 21,5 % en moyenne, à 16 % des voix. Et il chute de 8 % en Mecklembourg-Poméranie occidentale, où avaient également lieu des élections régionales.

Quant à l'extrême gauche, encore plus que lors des législatives précédentes, ce fut la grande absente du scrutin, hormis dans quelques rares circonscriptions. Le contexte politique ne lui est certes guère favorable. Mais il faut bien constater que les groupes les plus importants, qui auraient eu les forces de présenter des listes au moins à l'échelle de quelques Länder (et ainsi de s'adresser à des millions de salariés), y ont renoncé.

Ces élections ne pouvaient donc même pas permettre d'exprimer le point de vue des travailleurs conscients. Reste que maintenant le patronat et le gouvernement préparent, chacun de leur côté, une nouvelle série d'attaques, avec de nombreux plans de licenciements, comme chez Siemens ou Babcock-Borsig, et avec un plan visant à s'en prendre aux droits

des chômeurs, et à leur faire accepter n'importe quel emploi, même le plus mal payé.

Cette situation exigerait une riposte de l'ensemble du monde du travail. Les syndicats n'organiseront certes rien contre un gouvernement social-démocrate (la dernière journée de grève générale date de 1948 !). Mais il n'est pas dit que le mouvement ouvrier accepte indéfiniment de subir ces attaques l'arme au pied. On l'a vu, il y a cinq ans, lorsque les mineurs de la Ruhr et de la Sarre ont bouleversé les plans syndicaux et envahi les rues de Bonn pour obtenir de meilleures conditions de fermeture de mines. Plus récemment, lors de la grève du bâtiment du printemps dernier, des équipes de travailleurs combattifs ont pris l'initiative d'aller au-delà des gentils débrayages programmés par la direction syndicale, en circulant de chantier en chantier pour entraîner les autres dans la grève. En effet, ce n'est qu'en renouant avec les méthodes de la lutte de classe que les travailleurs pourraient s'opposer aux attaques qui s'annoncent.

Henri MARNIER



Schröder et Joschka Fischer ravis des résultats.

Au Parlement européen

Un rapport présenté au Parlement européen a soulevé la question du droit d'asile. Dans une intervention le 23 septembre en tant que députée européenne, Arlette Laguiller a affirmé :

Tout d'abord, je veux protester contre l'expulsion des réfugiés politiques, au mépris du droit d'asile le plus élémentaire,

comme l'expulsion perpétrée par le gouvernement français à l'égard du réfugié italien Paolo Persichetti. D'autant que les gouvernements français ont su assurer un exil doré à bien des dictateurs déchus et les protéger contre leurs propres peuples.

Et, contrairement au rapport Evans qui, malgré certains aspects positifs, reste trop timoré en la matière, je considère que le droit d'asile doit

être un droit absolu ne pouvant être remis en cause.

Mais, plus généralement, tous les pays de l'Union européenne ont à régler la situation de ces dizaines de milliers de personnes qui se retrouvent sur leur sol après avoir fui soit des régimes de dictature ou des formes d'oppression comme celle qui s'exerce à l'encontre des femmes dans certains pays, soit tout simplement pour avoir fui la misère. Tous les gouvernements

nationaux mènent en la matière une politique inhumaine et rétrograde, en refusant à un grand nombre de ces immigrés le droit d'avoir des papiers en règle leur permettant de séjourner et de travailler. Il est inacceptable qu'une catégorie de femmes et d'hommes soit privée de tout droit, transformée en gibier pour des patrons amateurs de travail au noir mal payé et pour des marchands de sommeil.

Si le Parlement européen

voulait montrer qu'au moins sur ce point il représente le progrès, il devrait prendre clairement position et il devrait peser sur les politiques nationales pour que soient accordés aux travailleurs immigrés non seulement les papiers légaux qui leur permettraient de vivre dignement et au grand jour, mais aussi les mêmes droits politiques, syndicaux et associatifs dont disposent les citoyens de l'Union européenne.

Proche-Orient

HALTE À L'AGRESSION ISRAËLIENNE !

Tanks pointés sur les bureaux de Yasser Arafat, installés à quelques mètres de sa résidence à Ramallah ; Sharon réclamant la reddition du président de l'Autorité palestinienne, en annonçant sa volonté de l'exiler de force ; des manifestations quotidiennes à travers tous les Territoires occupés ; l'armée israélienne tire à balles réelles et la liste des manifestants tués ou blessés s'allonge, une fois de plus. A cela il faut ajouter les opérations de répression de l'armée israélienne qui, au nom de la chasse aux terroristes, assassine sans procès les militants palestiniens, en tuant au passage hommes, femmes et enfants qui ont le malheur de se trouver à proximité.

Le comble est que le Premier ministre israélien ose présenter ces opérations criminelles comme « une réponse au terrorisme », à la suite de deux nouveaux attentats commis en Israël. Mais c'est bien ce terrorisme d'État organisé par les dirigeants israéliens unis, de l'extrême droite aux travaillistes, qui prend pour cible tout un peuple, qui est le terreau sur lequel renaît sans cesse le désespoir qui alimente lui-même le terrorisme.

Certes, ce terrorisme individuel, qui prend pour cible indistinctement toute la population israélienne, est lui aussi crimi-

nel. Il est le fait d'organisations qui méprisent les peuples en général et le leur en particulier, qui demain n'hésiteront pas à imposer au peuple palestinien leur propre dictature et qui aujourd'hui ne considèrent la lutte que comme celle de deux appareils militaires concurrents, dans laquelle les différents peuples ne sont que des masses de manœuvre. Mais il faut rappeler que le Hamas, contre qui l'armée israélienne porte ses coups aujourd'hui, a de qui tenir. Car il a été favorisé pendant des années par le gouvernement israélien, pour faire

contre-poids aux organisations de l'OLP et en particulier au Fatah de Yasser Arafat. Tout comme les USA avec Ben Laden, les dirigeants israéliens recueillent les fruits de ce qu'ils ont semé.

Quand Sharon et les dirigeants israéliens disent qu'Arafat pourrait, s'il le voulait, arrêter le terrorisme en Israël, ils mentent. Celui-ci n'y peut rien, et ils le savent bien. Devant la révolte populaire de la première Intifada, que malgré une répression féroce et qui fit des centaines de victimes ils n'arrivaient pas à contenir, les dirigeants

israéliens ont accepté de conclure les accords d'Oslo avec l'OLP d'Arafat. Mais la seule finalité de ces accords était de confier à l'Autorité palestinienne la police sur son peuple dans les Territoires occupés, sans rien changer d'essentiel. Arafat a accepté en connaissance de cause ce que lui proposaient les dirigeants israéliens sous la houlette des États-Unis.

Mais toute la bonne volonté d'Arafat n'y a rien fait. Car la politique d'agression des gouvernements israéliens a continué, et s'est même intensifiée, avec son lot permanent d'expro-

priations de terres et y compris de simples maisons d'habitation, avec une misère matérielle qui n'a fait que grandir, avec l'arrogance d'une armée d'occupation omniprésente et les humiliations quotidiennes qu'elle n'a cessé d'imposer. Et si les organisations concurrentes au Fatah d'Arafat, en particulier le Hamas ou le Jihad, ont pu contester le pouvoir de ce dernier, c'est bien à cause du discrédit qui retombait sur l'Autorité palestinienne et sur Arafat, qui cautionnait cette politique dans laquelle le peuple palestinien était dupé.

D'ailleurs, si Arafat regagne aujourd'hui à nouveau du crédit auprès de la population palestinienne, c'est en apparaissant comme un ennemi irréductible de Sharon et en quittant, pour le moment, ses habits de collaborateur.

La politique de Sharon, soutenu par Bush, est une impasse sanglante, car elle repose sur la soumission sans condition du peuple palestinien aux agressions, à la misère et aux humiliations.

Aujourd'hui il faut protester avec force, une nouvelle fois, contre cette agression dont est victime le peuple palestinien. Une politique qui est d'ailleurs aussi néfaste pour le peuple israélien, qu'elle enfonce, lui aussi, dans la spirale d'une guerre sans fin.

Paul SOREL



Des soldats hissent le drapeau israélien sur un bâtiment de l'Autorité palestinienne : tout un symbole !

Grande-Bretagne

MARCHE DE LA CAMPAGNE OU OUVERTURE DE LA CHASSE À L'EURO ?

3 400 cars et 30 trains spéciaux auront été affrétés par l'Alliance Rurale, sans parler d'une horde de Range-Rover haut de gamme, pour amener quelque 400 000 participants à la marche qu'elle organisait dans les rues de Londres le 22 septembre.

Le prétexte de cette démonstration de force est pourtant bien dérisoire. Il s'agit d'un projet de loi, en panne depuis cinq ans sans que Blair se décide à le faire adopter, qui interdit un type de chasse dans lequel le gibier est dépecé vivant et mis à mort par des meutes de chiens spécialement dressés à cet effet – cas, par exemple, de la chasse au renard.

Il faut rappeler qu'en 1997 Blair avait donné un petit ton populiste à son programme électoral, en promettant de mettre fin à ce symbole aristocratique qu'est la chasse à courre – ce qui avait l'avantage de ne rien coûter. Cinq ans après, de reculade en

reculade, il ne reste de cette promesse qu'un timide projet de loi qui ne remet en cause ni la chasse à courre, ni la chasse tout court, mais seulement cette survivance sanguinaire des passe-temps de la noblesse du Moyen Âge qu'est la chasse de meute.

Mais la veulerie dont il a fait preuve n'a pas valu à Blair la reconnaissance des partisans de la chasse à courre, ni des couches réactionnaires et surtout aisées qui se réclament des « valeurs de la Couronne et de l'Empire » – qui ne sont d'ailleurs pas uniquement rurales, loin s'en faut. Tout au contraire, elles y ont vu une invitation à donner de la voix. C'est dans ce but que fut constituée l'Alliance Rurale, pour unir en un front commun le ban et l'arrière-ban des courants réactionnaires qui traversent ces catégories sociales, au nom de la défense de l'individu face aux ingérences de l'État, en profitant du mécontentement général résultant de la

crise de ces dernières années dans l'agriculture.

Ainsi, à côté des uniformes impeccables des chasseurs à courre (ils avaient quand même laissé leurs chevaux à l'écurie), défilaient des milliers d'exploitants agricoles avec leurs familles et leurs salariés, accusant Blair de céder aux pressions de Bruxelles en limitant les aides à l'agriculture et de les condamner du même coup à l'extinction – sans même voir l'ironie qu'il y avait à hurler dans le même souffle contre les « ingérences gouvernementales dans la vie rurale » ! On y trouvait aussi des petits-bourgeois enrégés venus de leurs Clochemerles pour défendre leur vie bucolique, face aux « envahisseurs » fuyant le boom des prix immobiliers dans les grandes villes, ou encore des représentants d'une écologie très ouvertement réactionnaire, affichant leur hostilité envers le progrès technique et clamant des slogans

néo-malthusiens.

Mais surtout, ce qui marquait cette marche était l'étalage de tous les poncifs réactionnaires que l'on peut concevoir, allant des adversaires de l'avortement aux partisans de l'expulsion de tous les demandeurs d'asile, en passant par toutes sortes de sectes religieuses intégristes venues protester contre l'ordination des femmes et des homosexuels, ou encore des nostalgiques de l'Empire mélangeant dans leurs slogans le rejet de l'euro à l'exigence du maintien de Gibraltar dans le « royaume ».

Pour les sponsors de l'Alliance Rurale, peu importait d'ailleurs ce caractère pour le moins hétéroclite, voire parfois franchement loufoque. Pour cette brochette de propriétaires terriens (dont deux des plus grands du pays, le prince Charles et le duc de Westminster), fermiers industriels, spéculateurs fonciers et autres lords, et pour les politiciens du Parti

Conservateur qui se profilent derrière (quoiqu'ils s'en défendent), il s'agissait de réussir une démonstration de force, destinée à peser sur la politique d'un gouvernement qui n'a déjà que trop montré son empressement à céder aux pressions des classes privilégiées.

Mais surtout, sans doute, il s'agissait de prendre date en prévision d'une autre échéance, plus importante sur le plan politique parce que plus susceptible de saper la majorité parlementaire du Parti Travailliste – celle du référendum sur l'euro, qui pourrait bien avoir lieu l'an prochain. De la démagogie sur les droits de l'individu face aux ingérences de l'État, à la démagogie sur la tutelle de Bruxelles, il n'y a pas loin. C'est de cela que le Parti Conservateur a fait son cheval de bataille. Il lui manquait des troupes pour l'appuyer. Peut-être les a-t-il trouvées.

François ROULEAU

EDF-GDF

LA DIRECTION ATTAQUE LE RÉGIME DES RETRAITES ; LE PERSONNEL PRÉPARE LA RIPOSTE DU 3 OCTOBRE

Il y a quelques semaines, Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, prévoyait qu'il y aurait 50 000 personnes à la manifestation parisienne du 3 octobre concernant le personnel d'EDF-GDF. Depuis, les cheminots ainsi que le personnel d'Air France sont également conviés. Une chose paraît évidente en tout cas au sein d'EDF-GDF, c'est qu'il y aura du monde, car le mécontentement est devenu très important.

L'attaque contre les retraites

En effet on connaît maintenant les intentions de la direction concernant les retraites. Roussely, le président d'EDF, s'est expliqué le 30 juillet devant des députés de la Commission parlementaire de la production et des échanges. Depuis, le rapport, ou des extraits, ont largement circulé et c'est particulièrement édifiant.

En ce qui concerne les retraites, des électriciens et gaziers, Roussely a déclaré qu'il voulait « le transfert de la gestion des droits acquis des agents déjà retraités à un établissement public spécialisé moyennant le versement d'une soulte à celui-ci, l'adossement de cet établissement à un régime de droit commun dans un délai de quatre à cinq ans et, enfin, l'adaptation du régime existant qui postulera, à un moment ou à un autre, une majoration du taux de cotisation des agents, qui est actuellement de 7,85 % contre en moyenne 11 à 12 % pour les principaux concurrents européens d'EDF ».

Actuellement les retraités d'EDF et GDF sont considérés comme des agents inactifs et payés par l'entreprise, pas par une caisse de retraite. Depuis des années la direction se plaint du « fardeau des retraites » dont elle voudrait se débarrasser, en versant une grosse somme d'un coup (une soulte) à un « établissement spécialisé ». Comme cela, si les agents sont mécontents (et ils le seront nécessairement !), on leur dira de s'adresser à ladite caisse, et qu'EDF et GDF ne peuvent rien pour eux.

« L'adossement à un régime de droit commun », cela signifie que les quelques avantages dont bénéficie le personnel disparaîtraient, et surtout qu'il pourrait y avoir l'allongement des annuités de cotisations de 37,5 à 40 ans.

Et pour finir il y a la perspective de voir augmenter les cotisations de 3 à 4 % (de 7,85 à 11/12 %), ce qui fera autant de moins sur la feuille de paye.



Bref, c'est une attaque en règle !

Roussely a également précisé que cela ne concernait pas seulement les nouveaux embauchés, mais bien l'ensemble du personnel actuel : « Les mesures nouvelles devront s'appliquer aux agents en activité, ce qui implique de modifier la promesse sociale qui leur a été faite à leur entrée dans l'entreprise ».

Du coup, tout le monde est furieux, et bien des salariés protestent qu'ils n'ont pas cotisé toute leur vie pour en arriver là, et qu'on veut les voler !

Une autre chose est évidente, c'est que le statut qui est censé protéger le personnel avec une garantie de l'emploi (très relative d'ailleurs en réalité), Roussely s'assoit dessus ! Et si la direction peut « modifier » une « promesse sociale », elle peut tout aussi bien, plus tard, en modifier d'autres...

L'ouverture du capital

Cette attaque concernant le régime de retraite intervient dans le contexte où l'ouverture du capital de GDF au secteur privé est décidée, et où celle d'EDF pourrait l'être bientôt. Cette ouverture du capital, souhaitée par la direction d'EDF (et celle de GDF), a été préparée par le précédent gou-

vernement de gauche. L'actuel gouvernement de droite s'appête à la réaliser, bien que la grosse majorité du personnel et des usagers y soit opposée.

Roussely a déclaré que « le régime de retraite de droit commun » qu'il prépare « est un préalable nécessaire à l'ouverture du capital ». Mais on lit dans ce même rapport : « En ce qui concerne les retraites, M. François Roussely a précisé qu'une action s'imposait même en l'absence d'une ouverture du capital ».

Là aussi les choses sont claires : Roussely ne conçoit pas l'ouverture du capital d'EDF sans régler, à sa façon, la question des retraites. Mais même si l'ouverture du capital ne devait pas se faire, le personnel est bien prévenu que de toute façon la direction s'attaquera aux retraites.

L'os des œuvres sociales

Répondant aux députés, Roussely a précisé que « le prélèvement de 1 % du chiffre d'affaires pour les œuvres sociales, comme d'autres dispositions telles que le tarif de l'électricité pour les agents, vaut la peine d'être préservé s'il s'agit du prix à payer pour une transformation paisible du statut de l'entreprise ».

Le personnel bénéficie en effet d'œuvres sociales importantes (colonies de vacances, etc.) et réputées, auxquelles il tient. Les syndicats qui les gèrent y tiennent d'ailleurs bien davantage encore ! Mais là aussi le calcul de Roussely est exposé on ne peut plus clairement : maintien des œuvres sociales et des tarifs préférentiels, en échange d'une modification « paisible » du statut et du régime des retraites. Chacun comprend que ce 1 %, c'est l'os que Roussely accorde au personnel pour qu'il se laisse « paisiblement » dépouiller du reste. Et qu'ensuite, après ouverture du capital, on lui enlèvera même cet os !

L'attitude des fédérations syndicales

Les fédérations syndicales CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC appellent ensemble à la manifestation du 3 octobre, ce qui constitue un encouragement pour le personnel à y participer. Mais cependant leur position n'est pas très claire.

Ainsi, ces quatre fédérations ont publié le 4 septembre un communiqué où « elles réaffirment leurs revendications de pérennisation et d'amélioration du régime particulier des industries électriques et gazières ». Qu'est-ce que cela signifie ? La défense des retraites menacées du personnel d'EDF et GDF ? Ou bien la création d'un nouveau régime intermédiaire entre celui d'EDF-GDF et celui des autres entreprises électriques et gazières non nationalisées (il en existe 150) et qui ont un régime nettement moins favorable ? Et ce serait cette espèce de cote mal taillée qu'il faudrait « pérenniser » ?

Dans la région parisienne, le 2 septembre, la CGT (rappelons que la CGT est très majoritaire à EDF et GDF) a distribué un tract

intitulé « Retraites, le régime sec », protestant contre les projets de la direction et appelant « à faire du 3 octobre une grande journée d'action avec arrêt de travail et à participer à la manifestation nationale à Paris ».

Mais le 16 septembre, nouvel appel intitulé cette fois, « Ouverture du capital, privatisation, c'est non », où il est écrit que « L'ouverture du capital est imposée par l'Europe », et où il n'y a pas un mot, pas un seul, sur les retraites ! Et lorsque certains se sont étonnés de cette absence pour le moins stupéfiante, la réponse de certains militants a été : « Mais les retraites, on en a parlé il y a quinze jours ! »

Au sein de la CGT parisienne, où de nombreux syndicalistes sont dans l'opposition par rapport aux dirigeants fédéraux (opposition animée par la tendance dite Rouge Vif du PCF), il n'est pas rare d'entendre critiquer la mollesse – pour ne pas dire pire – des dirigeants nationaux.

Pour les travailleurs, une riposte indispensable

Le souvenir de la grève de 1995 n'a pas disparu. Cette année-là, Juppé s'en était pris déjà aux retraites, et il avait dû remballer son plan devant la grève des cheminots, de l'EDF-GDF, de la RATP, pour l'essentiel.

Aujourd'hui, les travailleurs d'EDF et GDF n'ont pas le choix. S'ils veulent sauvegarder leurs retraites, il leur faudra lutter, à nouveau, « tous ensemble ! » Mais les travailleurs ont une puissance énorme et, dans le seul secteur de l'énergie, électricité et gaz, ils pourraient arrêter tout le pays. Et ils auraient la sympathie de l'ensemble du monde du travail.

Ils seront probablement nombreux le 3 octobre. Mais une journée ne suffira pas, chacun le comprend. Roussely et consorts espèrent que le 4 octobre l'affaire sera terminée.

C'est pourquoi la question se pose dès maintenant : si la journée du 3 est un succès – et il faut tout faire pour qu'elle le soit – il faudra qu'il y ait une suite.

Montrer sa force, c'est bien, c'est même indispensable, mais cela ne suffit pas : il faut empêcher qu'on s'en prenne aux retraites. Et le 3 octobre doit devenir le « préalable nécessaire » à la lutte.

Arlette Laguiller dénonce les atteintes aux services publics (Intervention du 23 septembre au Parlement européen)

ment les accidents ferroviaires en Grande-Bretagne ou la collision aérienne au-dessus de la Suisse.

La politique de privatisation sert aussi de prétexte pour s'en prendre aux droits des travailleurs. En France, les directions d'EDF et de GDF, en même temps qu'elles préparent l'ouverture du capital au privé, envisagent une remise en question des retraites par l'allongement de la durée et du taux de cotisation et par la diminution du

montant de la pension.

Je tiens à élever une protestation vigoureuse à la fois contre les atteintes aux services publics et sur les menaces qui pèsent sur leurs travailleurs. J'affirme ma solidarité avec les travailleurs d'EDF-GDF, d'Air France, de la SNCF qui, le 3 octobre prochain, vont manifester à Paris et j'encourage ceux qui veulent les rejoindre à le faire, pour s'opposer aux mesures contre le monde du travail.

C'est une politique rétrograde et inacceptable. D'abord du point de vue des usagers, car des services publics convenables sont absolument incompatibles avec la recherche du profit, comme l'ont illustré tragique-

Correspondants LO

EDF
Île de la

GRÈVE CONTRE LA PRIVATISATION

Devançant la grève nationale du 3 octobre, la CGT réunionnaise et FO ont appelé à cesser le travail mercredi 18 septembre, afin de dénoncer le projet de privatisation d'EDF du gouvernement Chirac-Raffarin. Cette date avait été initialement choisie parce que Raffarin avait annoncé sa venue dans l'île, qu'il a finalement annulée. Mais la ministre des DOM, Girardin, étant en déplacement à la Réunion ce jour-là, l'appel a été maintenu.

Dans les trois quotidiens réunionnais, CGTR et FO ont publié une « lettre à la popula-

tion » expliquant les raisons du mouvement. Ils ont rappelé quelle était la situation avant la nationalisation de la production électrique, avant 1975. Jusqu'à cette date, plus de la moitié de la population était privée d'électricité, s'éclairant à la bougie ou à la lampe à pétrole. Une vingtaine d'années plus tard, quasiment tous les foyers réunionnais étaient connectés au réseau EDF. Alors qu'avant 1975 le prix du courant était prohibitif, après la nationalisation et l'application du principe de péréquation tarifaire, celui-ci a baissé en s'alignant sur les prix

pratiqués en France.

Seulement, à la fin des années 1980, s'est posée la nécessité de construire de nouvelles usines électriques. Prétendant un niveau élevé du prix de revient du kilowatt/heure produit dans les usines EDF, la direction d'EDF a mené alors toute une campagne expliquant que le privé produirait moins cher et de façon « plus écologique », puisque utilisant pour un tiers les rejets de la canne et pour les deux-tiers restants le charbon.

Aujourd'hui deux centrales privées, Le Gol et Bois-Rouge,

produisent entre 40 et 50 % de l'électricité à la Réunion. Mais les 85 salariés qui y travaillent ne bénéficient pas du statut EDF. Depuis un an ils ont cependant organisé plusieurs débrayages, en liaison avec leurs camarades de l'usine du Moule en Guadeloupe, pour faire valoir leur revendication. Les jours précédant le 18 septembre, ils avaient clairement dit qu'ils étaient excédés des promesses non tenues par le gouvernement, qu'ils s'approprièrent donc à faire grève et à couper l'électricité. En effet leurs patrons, les sucriers, les Charbonnages de France et...

EDF qui possède 35 % du capital, ont fait le forcing pour leur faire signer une nouvelle convention collective (pas celle de l'EDF évidemment), avec promesses d'augmentations de salaires et primes à la clef.

Le 18 septembre, les travailleurs des deux centrales n'ont pas mis leurs menaces à exécution. Mais il y a tout de même eu ce jour-là un arrêt de travail avec manifestation. Une soixantaine de salariés du centre EDF-Réunion se sont retrouvés. Ils ont manifesté, scandant « Non à la privatisation, oui à la nationalisation », « L'argent public pour le service public », « Nationalisons Le Gol et Bois-Rouge » et aussi « EDF-Emplois jeunes, solidarité », car plusieurs centaines d'entre eux manifestaient aussi pour obtenir le maintien de leurs emplois.

Reste maintenant à préparer et à réussir la journée du 3 octobre.

SNCF

GALLOIS ANNONCE 1000 EMBAUCHES DE MOINS



■ Lors du Comité central d'entreprise du 17 septembre 2002, Louis Gallois, président de la SNCF, a annoncé la suppression de 1000 embauches prévues pour 2002.

Dans la plupart des établissements, cela faisait d'ailleurs plusieurs semaines ou mois que les directeurs avaient totalement stoppé et gelé les embauches prévues. Ainsi à Saint-Lazare, le nombre d'heures de formation aux nouveaux embauchés a été divisé par deux. A Villeneuve-Prairie, le directeur d'établissement a annoncé le gel des autorisations d'embauches, et donc des mutations. A la gare du Nord, à Paris, alors que le directeur d'établissement avouait en avril dernier qu'il manquait 40 emplois pour remplir son organigramme, il avait fallu une grève pour obtenir 20 embauches. Mais la direction vient d'annoncer que les 20 CDD en fin de contrat ce trimestre seraient purement et simplement virés.

Aux ateliers TGV de Châtill-

lon, la direction avait initialement prévu 46 embauches dans l'année (alors qu'il y a 51 départs). Finalement, il n'y aura que 42 embauches, soit une perte de 9 emplois.

Car dans bien des secteurs, les embauches envisagées étaient déjà loin de compenser les départs prévus. Ainsi la direction communique qu'il s'agit de la suppression de 1000 des 6 500 recrutements prévus en 2002. Mais elle ne précise pas dans le même temps le nombre de départs. Par exemple, en 2001, il y a eu, d'après le compte-rendu du CCE SNCF de juin dernier, 8 019 cessations de travail, départs en retraite, ou démissions. Ainsi, loin de créer des emplois, la SNCF va en supprimer.

Le manque d'effectifs a déjà des conséquences dramatiques. Beaucoup de cheminots ne peuvent prendre leurs congés, faute de remplaçants sur leur poste. Les mutations sont souvent gelées. Au quotidien, devant les guichets, les queues s'allongent,

avec des voyageurs de plus en plus énervés. Dans les ateliers du Matériel, faute de temps, des opérations d'entretien sont reportées sur ordre de la direction ; tant pis pour les banquettes lacérées, les rames non entretenues.

Les prétextes avancés par Gallois sont risibles. Ainsi, il déplore que le trafic voyageurs n'ait progressé que de 3,5 % en un an, alors qu'il tablait sur une progression de 7,9 % ! Il veut ainsi faire payer aux cheminots ses prévisions fantaisistes. Mais le trafic et donc la charge de travail ont bel et bien augmenté

pour l'ensemble des cheminots et les effectifs n'ont pas progressé de 3,5 %, et encore moins de 7,9 % !

La question des effectifs est au cœur de bon nombre de conflits, pour l'instant locaux. Ainsi à Châtillon, des débrayages ont lieu dans plusieurs secteurs. A la gare du Nord, à l'annonce du licenciement des CDD, un rassemblement de 40 cheminots de grandes lignes s'est tenu et la direction a commencé à reculer.

Les fédérations syndicales cheminotes ont dénoncé cette attaque sur les effectifs et fait

une déclaration commune appelant à une manifestation nationale des cheminots à Paris pour la deuxième quinzaine... de novembre, sur « les questions qui touchent au service public SNCF ».

C'est l'unité, mais pas vraiment la rapidité de réaction...

Il est pourtant indispensable de créer un mouvement général de riposte aux attaques contre les effectifs, les salaires et ce qui reste encore du service public.

Christian BERNAC

Ateliers du TGV de Châtillon (Hauts-de-Seine) MÉCONTENTEMENT SUR LES EFFECTIFS

■ Le débrayage appelé par la CGT mardi 17 septembre aux ateliers SNCF de Châtillon a rassemblé plus de 80 cheminots, malgré la tentative d'intimidation de la direction qui a placardé des avis menaçant de sanction tous ceux qui y prendraient part.

Ce débrayage en suivait d'autres, par secteur cette fois : à la Mécanique de Châtillon-Haut, pour le remplacement d'un travailleur transféré ; à l'équipe Aménagement de nuit rejointe par ceux de la Mécanique Châtillon-Bas. Le 18 septembre, nouveau débrayage de ceux du Confort de Châtillon-Haut, pour montrer à la hiérarchie qu'ils ne pouvaient faire le travail qui leur était demandé.

Depuis plusieurs mois, la charge de travail est en augmentation alors que les effectifs sont à la baisse. En juin dernier, nous avons « hérité » de l'entretien et de la réparation de 6 TGV (dits « réseaux ») supplémentaires et

les interventions se sont multipliées sur des rames TGV arrivées à la moitié de leur temps de service. La charge de travail est d'autant plus accrue que les installations de l'atelier ne sont pas prévues pour les interventions sur les rames-réseaux. Du coup, le travail est plus long, nécessite plus de cheminots sur des rames plus vieilles.

Face à la direction, nous avons été plusieurs à expliquer comment, dans notre secteur, nous n'arrivions plus à assurer le service correctement en raison du manque de travailleurs, auquel s'ajoutent des problèmes d'approvisionnement en pièces de rechange.

Le directeur n'a fait que répéter qu'il n'y était pour rien, car le gel des embauches est décidé plus haut. Il nous a aussi annoncé qu'il n'y aurait que cinq embauches d'ici la fin de l'année, trois de moins que les prévisions de la direction.

L'organigramme pour 2002 prévoyait un effectif de 841 cheminots. Nous ne sommes aujourd'hui que 833, avec beaucoup plus de travail à effectuer. Si l'on prend l'exemple des « jockeys » (les cheminots chargés du déplacement des rames dans l'atelier), ils avaient obtenu la promesse de cinq embauches, suite à leur grève de juin 2001. Aucune de ces embauches n'a été faite.

Suite au débrayage du 17 septembre, une assemblée a décidé de continuer à discuter dans les différents secteurs, avec la perspective de nous retrouver pour un nouveau débrayage le 2 octobre prochain.

Nous avons eu une prime de 50 euros à la rentrée. La direction escomptait peut-être nous calmer avec cette aumône. C'est raté.

Correspondant LO

**Renault
Véhicules
Industriels
(Vénis-**

DISCRIMINATION À L'EMBAUCHE

Au magasin « pièces de rechanges » de Renault Véhicules Industriels à Vénissieux, en banlieue lyonnaise, un secteur d'une vingtaine de personnes, chargé de la livraison des pièces détachées aux concessionnaires, est en lutte pour l'embauche d'un jeune intérimaire.

Suite à des interventions des délégués du personnel et de l'inspecteur du travail en début d'année, sur l'emploi abusif d'intérimaires, la direction générale s'était engagée à faire un certain nombre d'embauches.

A la « pièce de rechange », pour l'instant cinq ont été réalisées, sur trente-deux prévues cette année.

Ce jeune en question a rempli toutes les conditions d'embauche, quinze mois de contrat en intérim, il avait le meilleur rendement de l'équipe, disponible comme le demande la direction, il a passé et réussi les tests d'embauche. Il possède un CAP et un BEP magasinier ainsi que le permis cariste, comme le réclament toutes les petites annonces de RVI dans la presse locale.

Mais voilà, deux jours après

son dernier entretien avant embauche avec la personne de la DRH chargée du recrutement, son chef lui a annoncé qu'il ne sera pas embauché et que, s'il fait des vagues, sa boîte d'intérim ne lui fournira plus de travail ! Ce sont des propos assez courants vis-à-vis du personnel intérimaire.

Tous les ouvriers de l'équipe, intérimaires comme embauchés, ont été révoltés par ce refus. Les autres intérimaires ne voient pas comment ils pourraient être embauchés si le meilleur d'entre eux ne l'est pas. Quant aux embauchés, ils en ont assez de toujours former des nouveaux et ils apprécient beaucoup ce jeune. Et plus la direction s'empêtre dans ses contra-

dictions, et plus la colère et la détermination se développent.

La seule raison qu'elle évoque en effet est le « manque de motivation ». Être polyvalent, flexible, disponible, compétent ne suffit pas, il faut partager « la culture de l'entreprise » !

Un premier débrayage avait eu lieu dans l'autre équipe pour un autre cas similaire la semaine précédente. Mais cette fois le débrayage du mardi 17 septembre a été renouvelé le mercredi, le jeudi et le vendredi.

Finalement la direction a réussi à désamorcer le mouvement, d'une part parce que les autres secteurs n'ont pas suivi (à part le premier jour), puis en faisant des promesses de formation à

ce jeune, par sa boîte d'intérim. La direction RVI lui a même payé sa dernière semaine sans qu'il travaille. Même si elle est restée intransigeante sur l'embauche, disant que « c'est elle qui décide », elle craignait cette situation car le retard s'accumulait, les chefs étaient obligés de travailler après l'heure.

Bien qu'ils n'aient pas obtenu satisfaction, les grévistes sont heureux de cette action qui a été une belle giflle aux mensonges de la direction. Ils savent aussi que, dans un autre secteur voisin, c'est six mois après un débrayage qu'un intérimaire a fini par être embauché.

Correspondant LO

**Fonderies Aluminium
de Cléon (Seine-Mari-**

Après la cession de Teksid LES FONDEURS VEULENT LEUR RÉINTÉGRATION À RENAULT

La Fonderie Aluminium de Cléon (la FAC) se trouve en plein milieu de l'usine Renault de Cléon, près de Rouen. Nous sommes 400 travailleurs pour fonder des pièces pour la production de boîtes de vitesse et des moteurs pour Ford, pour Volvo mais surtout pour... Renault. Nous faisons partie du groupe Renault mais, en 1998, Renault a vendu toutes ses fonderies au groupe Teksid (70 % Fiat et 30 % Renault). Or, cet été, c'est en rentrant de congé que nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre que notre direction venait de

signer un accord de cession de la division aluminium Teksid à la société Questor Management Company, un groupe financier américain, gérant un fonds de pension.

Toute la division aluminium de Teksid a été vendue au mois d'août. On soupçonnait tous qu'un plan couvait depuis des mois, mais ni Renault ni Teksid n'en parlaient. Ils ont attendu les vacances pour faire leur coup en douce, sans nous prévenir. Évidemment l'émotion puis la colère sont apparues dans les ateliers ! Car personne ne sait aujourd'hui ce que nous devien-

drons d'ici un an ou deux.

Alors, mercredi 4 septembre, nous nous sommes mis en grève à 90 %, à l'appel de la section syndicale CGT, pour obtenir des garanties sur l'avenir des emplois.

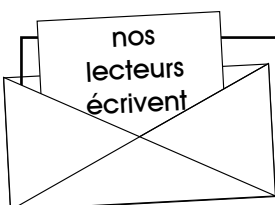
Nous sommes allés manifester dans les bâtiments de Renault en expliquant notre position aux travailleurs présents : « Notre direction peut vendre les murs et les machines si elle le veut, mais pas les travailleurs ». La manifestation s'est terminée devant les bureaux de la direction de Renault-Cléon. Celle-ci a refusé de recevoir une délégation car

elle ne se sent pas du tout responsable de la vente de Teksid. De plus, elle a précisé qu'elle n'accepterait plus de manifestation sur le site : « Renault est une propriété privée, et vous n'êtes plus des Renault ! »

Mais pour nous, le vrai responsable de la situation, c'est évidemment Renault. Nous avons donc profité d'une « journée portes ouvertes » de l'établissement Renault-Cléon, le samedi 14 septembre, pour aller manifester dans l'usine et expliquer au personnel de Renault, à leurs familles et à leurs amis, que nous demandons la réintégration de tous les sala-

riés chez Renault. Les cadres et le DRH qui nous promettaient monts et merveilles, il y a trois ans, ont tous quitté Teksid pour retourner chez Renault. Si la passerelle a existé pour eux, elle doit fonctionner aussi pour les salariés. Nous aussi, nous exigeons notre réintégration !

Nous n'avons aucunement l'intention de nous laisser faire et ces premières actions ne sont donc qu'un début.



• Les intermittents du spectacle en lutte

Après une manifestation le 16 septembre, les intermittents ont occupé la Direction régionale des affaires culturelles à Paris et en PACA, ainsi que le Conseil régional à Nantes.

Les « intermittents » du spectacle, ce sont les techniciens, musiciens, danseurs, comédiens et autres professionnels du spectacle qui n'ont pas de CDI et qui ont, au sein du régime d'assurance-chômage, un statut particulier. Sous prétexte que le nombre d'intermittents a plus que doublé en dix ans (passant de 41 000 à 92 000), le Medef veut doubler les cotisations-chômage des intermittents, puis à terme supprimer leur régime « spécial ».

Mais si le nombre d'intermittents a doublé, c'est parce que les patrons de l'audiovisuel (AB Productions, TF1, Canal+, France 2 et 3, etc.) refusent d'embaucher en CDI. La « solu-

tion » du Medef consiste à faire payer la note de ce chômage organisé par les patrons à ceux qui sont justement victimes de cette précarité ! Si on les laisse faire, la moitié d'entre nous risquent de se retrouver au RMI.

Qu'il faille revoir ce système, c'est une évidence, mais à partir du point de vue des travailleurs du spectacle, pas des arguments comptables du Medef.

Au-delà du ministre de la Culture, qui défend leurs intérêts, c'est aux patrons qu'il faut s'en prendre. C'est difficile, mais nous ne sommes pas les seuls à être confrontés à l'avidité patronale. Notre créativité, on pourrait l'utiliser à nouer des liens avec d'autres travailleurs, les précaires et ceux qui ne veulent pas le devenir, et qui sont parfois, aussi, notre public !

Un intermittent, lecteur

• Menaces sur les indemnités de chômage

« Ils ne produisent rien et ils coûtent cher... Ils ne travaillent que 507 heures par an, ce sont des feignants... » Voici en substance ce que le Medef propage au sujet des travailleurs du spectacle. Seillière envisage de supprimer le mode d'indemnisation particulier des intermittents du spectacle.

Nous devons déclarer un minimum de 507 heures annuelles de travail « effectif » pour avoir le droit de toucher cette assurance-chômage. Mais, dans ce temps, ne sont comprises ni les préparations des spectacles, ni les répétitions, ni évidemment les recherches d'emploi quotidiennes, qui ne sont pas déclarées et bien sûr pas payées.

C'est ainsi que 50 à 80 % du temps de travail des intermittents du spectacle n'est tout simplement pas reconnu.

En juillet dernier, les cotisations chômage – tant patrona-

les que salariées – ont été doublées.

Pour s'opposer à ces attaques, ce sont environ 3 000 manifestants qui ont défilé, lundi 16 septembre, à l'appel de la CGT, jusqu'au ministère de la Culture.

Le lendemain matin, 150 travailleurs du spectacle ont occupé la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Nous exigeons des ministres de la Culture et des Affaires sociales un engagement ferme sur le maintien du régime d'assurance-chômage des précaires du spectacle, ainsi que l'ouverture de négociations sur les cotisations.

L'occupation a duré trois jours et deux nuits. Elle a permis de nombreuses discussions entre nous et avec le personnel de la DRAC, souvent acquis à nos revendications.

Quelques entourloupes des ministères ont été déjouées,

dont notamment un fax dans lequel ils ne s'engageaient à rien, des tentatives de division entre les interlocuteurs des ministères... Enfin, jeudi 19 septembre, nous avons obtenu les engagements demandés et en conséquence nous avons libéré les lieux.

Nous ne nous faisons pas d'illusions. Le Medef n'a pas renoncé à ces attaques : il compte sur l'appui du gouvernement à son service, et sans doute sur quelques lâchages syndicaux.

Après ce qui peut être considéré comme un premier succès, nous restons vigilants. Mardi 24 se tient une nouvelle assemblée générale. Nous avons à discuter de l'amélioration de nos conditions de travail et d'indemnisation. Il faudra avancer, et pas seulement nous défendre.

Un lecteur (Paris)

Vierzon : Contre les suppressions d'arrêts de bus LES USAGERS SE MOBILISENT

Depuis trois mois, les usagers des bus, mécontents, multiplient les actions pour obtenir le rétablissement d'arrêts de bus supprimés dans toute la partie sud de la ville de Vierzon.

Pendant l'été, une pétition a recueilli 500 signatures. Elle a été suivie d'un blocage de bus dans une des rues concernées. Fin août, le maire a dû rencontrer une délégation d'usagers. Il a pu voir en face de lui 125 personnes en colère, qui se sont invitées dans la salle municipale pour lui dire vertement ce qu'elles pensaient. Cette rencontre s'est tenue à la veille de la mise en place du nouveau tracé. Les réponses du maire n'ont fait que renforcer la colère des présents : « *Ce n'est qu'un test, mais nous le mettrons en place et nous verrons l'indice de satisfaction* », a-t-il expliqué devant...100 % de mécontents. Le directeur de la société de bus a dû lui aussi écouter une cinquantaine d'usagers et de chauffeurs venus le rencontrer à son bureau.

Le nouveau tracé a été cependant mis en place en septembre, et les arrêts supprimés. L'activité des usagers n'a alors fait que redoubler : 155 lettres au maire

ont été rédigées, expliquant précisément les problèmes que chacun rencontrait. Un rassemblement et un blocage de plusieurs bus, en lien avec les chauffeurs, a regroupé 200 personnes au centre-ville. Le même jour, des commerçants du quartier baissaient leur rideau une heure pour protester, eux aussi, car les nouveaux circuits leur font perdre des clients. Actuellement, des pétitions circulent, des rencontres se multiplient avec les élus de la majorité municipale et d'autres actions sont prévues.

A Vierzon comme dans de nombreuses villes, le transport urbain, comme d'ailleurs la distribution de l'eau, les repas dans les écoles, la collecte des ordures ménagères, est concédé à des sociétés qui sont toutes des filiales de Vivendi. Et toutes ces sociétés refusent évidemment de donner des comptes précis de leur gestion. Elles ne parlent que de rentabilité !

Le prix de l'eau n'a cessé d'augmenter ces dernières années, pour atteindre un prix de 22 F le m³, les repas scolaires sont coûteux et de mauvaise qualité, les taxes sur les ordures ménagères augmentent sans cesse et, année après année, le



Des usagers bloquent un bus, en juillet.

service des transports se dégrade. Et les municipalités successives sont évidemment complices de ces sociétés.

En se battant pour le rétablissement des arrêts de bus, les usagers et les chauffeurs manifestent pour que les transports en commun soient réellement au service des habitants. Ils refusent que l'on fasse des économies sur le dos des habitants les plus modestes et les plus isolés, pour arrondir les bénéfices des filiales de Vivendi.

Intermarché de Maisons-Alfort (Val-de-Marne) Face au harcèlement, LES SALARIÉS SE REBELLENT

Jeudi 20 septembre, à l'Intermarché des Juilliottes, à Maisons-Alfort dans le Val-de-Marne, l'ambiance était vraiment inhabituelle : pendant deux heures, des salariés d'Intermarché et les militants de l'Union locale CGT ont distribué des tracts au métro et devant le magasin, discuté avec les clients et dénoncé au mégaphone les méthodes de la direction du magasin pour intimider les salariés.

Cela fait longtemps que, dans cet établissement de 40 salariés, les employés sont victimes des agissements de la direction : convocation sur-le-champ, pressions pour pousser à la démission, retards de paiement, réflexions injurieuses de tout acabit sur le travail mais aussi sur la vie privée. C'est à partir du 20 août que plusieurs employés ont décidé de réagir collectivement.

Ce jour-là, la direction a multiplié les coups de force : un employé a soudainement été accusé d'avoir volé 1 000 euros dans le coffre et s'est fait menotter et embarquer par la police. Un autre employé, accusé d'être complice, a été séquestré jusqu'à l'arrivée de la police, puis

fouillé. Le même jour, deux personnes ont été licenciées sur-le-champ et verbalement : « *Vous ne faites plus partie de l'entreprise* ».

Plusieurs employés décidés à réagir collectivement sont alors allés à l'Union locale CGT de la ville.

Intermarché, les mousquetaires de l'intimidation.

Les gérants de l'Intermarché des Juilliottes n'aiment pas les syndicats. Quand deux représentants de la CGT sont venus accompagner les deux salariés licenciés, l'un des militants a été poursuivi dans le parking et pris au col par un représentant de la direction ! Quant aux salariés, ils ont été licenciés depuis cette date pour abandon de poste, alors qu'on leur a interdit de rester ! Depuis sept plaintes ont été déposées auprès du procureur de la République pour harcèlement moral et d'autres ont été déposées auprès du tribunal des Prud'hommes. Plusieurs articles sont parus dans la presse locale.

Le jour du rassemblement devant l'Intermarché, alors que résonnaient dans tout le magasin les slogans au mégaphone dénonçant ses méthodes envers

les salariés, la direction s'est sentie obligée de distribuer des sucres, d'offrir un buffet campagnard et les sacs, habituellement payants, ont été donnés gratuitement aux clients. Il faut donc qu'il y ait un rassemblement de protestation pour qu'Intermarché offre quelque chose à la clientèle !

Bon nombre de clients ont montré leur sympathie aux salariés, posaient des questions et affichaient leur solidarité. Beaucoup s'étonnaient du changement incessant de salariés et plusieurs disaient même avoir été témoins des réflexions méprisantes de la direction vis-à-vis du personnel et même quelquefois des clients. Certains proposaient leur aide à la lutte des salariés.

Il est courant que des dirigeants de magasins utilisent de telles méthodes de patron de choc envers les salariés, pour pouvoir les exploiter au maximum et rogner leurs droits. Mais cette fois, ils ont comme réponse la solidarité et la détermination. Et c'est la direction de cet Intermarché qui se retrouve au banc des accusés et doit rendre des comptes. C'est une première victoire... sans doute pas la dernière.

Région Nord-Pas-de-Calais SUCCÈS DE LA GRATUITÉ DU TER

ces jours-là. Les rames étaient bondées et parfois des usagers n'ont pu monter dans les trains, vu l'affluence.

En tout cas, le succès de cette gratuité d'un week-end montre que, si l'on voulait donner la priorité aux transports en commun, ce serait la première mesure à adopter.

Le service TER coûterait 18 % de plus à la Région (part du prix payé par les usagers), mais ce serait autrement plus rentable socialement que de subventionner à fonds perdus un patronat spéculateur et licencier.

L'affluence du samedi est ainsi passée à 100 000 usagers (contre 30 000 habituellement) et à 50 000 le dimanche. Des jeunes, des familles, des personnes qui n'ont pas les moyens de prendre le train l'ont emprunté

Corbeil-Essonnes (Essonne) LE MAIRE SUPPRIME 40 POSTES DE TRAVAIL

L'activité d'entretien des bâtiments à Corbeil-Essonnes a été transférée à une entreprise privée, décision qui entraîne des conséquences en cascade. Trente salariés sont reclassés dans d'autres services municipaux, où des postes se libèrent pour raison de départ ou de retraite. Cela fait trente postes qui n'iront pas à de jeunes chômeurs. Et chacun sait combien les jeunes ont besoin d'emplois stables.

Cette politique de sous-traitance vise à remplacer des emplois qualifiés et stables par des emplois précaires et sous-payés. Mais ce n'est pas la seule conséquence inquiétante. Car ces entreprises sous-traitantes risquent de faire des économies sur le personnel comme sur la qualité de la prestation. On remplace un service

public qui, par définition, n'a pas vocation à faire des bénéfices, qui fonctionne bien et qui donne entière satisfaction à la population, par des entreprises privées dont la vocation est de faire du profit ! A terme, la population paiera plus cher pour un service de moins bonne qualité.

Cette politique dure depuis des années. Rien d'étonnant lorsqu'on sait que la majorité municipale compte dans ses rangs nombre de directeurs de sociétés d'assurance, d'établissements bancaires ou encore d'agences immobilières. Tout ce beau monde voit là un moyen de brader le service public et d'offrir les marchés juteux de la mairie à leurs amis les patrons du privé !

Ce bradage des services municipaux n'a que trop duré.

Toulouse

Explosion d'AZF UN ANNIVERSAIRE AU GOÛT AMER

Le 21 septembre, plusieurs commémorations en mémoire des victimes de l'explosion ont eu lieu à Toulouse.

Le syndicat FO de l'usine, minoritaire, avait décidé de déposer une gerbe avant l'arrivée des responsables de Grande Paroisse AZF, qui ont fait un petit discours plus tard, en présence de nombreux salariés avec leur famille à l'intérieur de l'usine même.

A l'extérieur d'AZF, à la porte B de l'usine, l'UD CGT avait appelé à un rassemblement où une centaine de personnes étaient présentes, rejointes par un cortège de 60 salariés de Tolochimie et de la SNPE, arrivés à leur tour pour déposer une gerbe pour l'un de leurs morts dans l'explosion.

Devant la porte A de l'usine un groupe de sinistrés s'était donné rendez-vous.

En face de l'usine, à l'entrée de la SEMVAT (réseau d'autobus de la région toulousaine) qui a eu un mort sur le dépôt lors de l'explosion, une centaine de tramonts étaient rassemblés.

Au « rond-point du 21 Septembre », à 500 mètres de l'usine, quelques autorités locales organisaient aussi une commémoration aux victimes avec une centaine de personnes. A noter que le syndicat FO d'AZF a aussi déposé une gerbe lors de ce rassemblement.

Il y a eu d'autres rassemblements, notamment devant le lycée Gallieni, à 300 mètres de l'usine, en mémoire d'un lycéen décédé.

La manifestation organisée par « Plus jamais ça ni ici ni ailleurs » en fin de matinée a rassemblé près de 2000 personnes. Dans la partie du cortège où manifestaient les groupes de LO et de la LCR, les slogans contre Total et les pouvoirs publics rappelaient que la commémoration n'empêchait pas la colère.

L'anniversaire de l'explosion a été un moment difficile à passer pour les sinistrés. Il a rappelé les moments dramatiques que tous ont traversés, alors que dans bien des cités les travaux traînent désespérément et que les dossiers sont en attente on ne sait pas trop où.

A la cité du Parc une tente a été

installée par le collectif des « sans-fenêtres » sous le bâtiment B, actuellement encore muré par la mairie de Toulouse, pour que les habitants viennent parler de leur situation. Une cinquantaine de témoignages ont ainsi été recueillis, tous plus poignants les uns que les autres. Un compteur de gaz fermé « pour raison de sécurité » au lendemain de l'explosion n'a toujours pas été rétabli. Un appartement a encore des cartons aux fenêtres. Un autre a encore du plastique, et une dizaine ont encore du contreplaqué. Des familles qui sont en mobile-home reviennent tous les après-midi à la cité, « avec les jambes qui tremblent ».

La cité de la Rocade, qui se trouve à 300 mètres, est dans une situation encore pire. Là, c'est 40 % des appartements qui n'ont pas encore leurs fenêtres, et aucun n'a ses travaux intérieurs terminés.

C'est dans ces conditions que sont arrivés dans les boîtes aux lettres les avis d'imposition de la taxe foncière 2002, et bien sûr sans aucun dégrèvement, pas même au niveau de ceux accordés en 2001. Une délégation des « sans-fenêtres » a été reçue le 20 septembre par le directeur départemental des services fiscaux pour discuter de ce problème.

Encore une fois, les mesures globales, systématiques ont été refusées, et les sinistrés devront, un par un, faire une demande et remplir un dossier. Mais ils ont dû aussi écouter une leçon de morale : « Les mesures de dégrèvement prises en 2001 constituent un manque à gagner de 7 millions d'euros pour la collectivité ! ».

Comme on lui faisait remarquer que le casseur, TotalFina, devait et pouvait payer, le directeur des services fiscaux a répondu que c'était très compliqué, et pas de son ressort. Avec de tels adversaires, monsieur Desmarest peut dormir tranquille !

Correspondant LO



Risques industriels

LES PATRONS ONT TOUJOURS LES MAINS LIBRES

Après l'explosion à l'usine AZF de Toulouse qui a fait 30 morts, des milliers de blessés et des dégâts énormes, le gouvernement Jospin – selon la méthode bien rodée qui consiste à faire des discours le temps que l'opération dure, puis à ne rien faire lorsque cette émotion est retombée – avait mis sur pied une commission d'enquête parlementaire. Celle-ci avait émis 90 propositions, qui sont tombées aux oubliettes. Cette commission préconisait avec insistance, entre autres, le doublement rapide du nombre des contrôleurs de sites dangereux rattachés aux Directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire). En 2001, il n'y avait que 750 inspecteurs pour contrôler 10 000 entreprises à risques, dont 1 239 classées Seveso.

Finalement, même la promesse du recrutement de 150 nouveaux inspecteurs en 2002 n'a pas été honorée un an après, et il aurait été question de les

supprimer dans le prochain budget. Roselyne Bachelot, l'actuelle ministre dite de l'Ecologie, prétend maintenant qu'elle va entamer ce recrutement, mais elle ajoute dans une interview parue dans *L'Express* : « Je ne suis pas convaincue que certaines parties du contrôle ne puissent pas être confiées au secteur privé. Attention aussi au contresens ! L'Etat n'a pas vocation à jouer à la place de l'industriel le rôle de directeur de la sécurité de son établissement. Une telle déresponsabilisation serait désastreuse. »

En d'autres termes, le droit de propriété est sacré et les patrons continueront à être les seuls juges des risques présentés par leur entreprise. Les études de danger continueront d'être confiées à eux seuls, au mépris de la sécurité des salariés et des habitants dont la vie est en jeu.

Simple exemple, à l'usine Atofina de Villers-Saint-Paul dans l'Oise, tous les mois est affiché dans chaque atelier un

graphique de pollution concernant les rejets d'eau dite « épurée » dans l'Oise. Il indique le niveau maximal de pollution fixé par la préfecture, celui fixé par l'usine, qui est supérieur au précédent. Et dans la réalité, le niveau est encore plus important...

A cause de l'accident de Toulouse, les inspections d'usines dangereuses menées par la Drire ont été intensifiées depuis un an. Mais un inspecteur de la Drire Rhône-Alpes remarque : « Les inspections n'ont fait qu'accélérer la fermeture d'ateliers qui n'étaient probablement plus jugés ni stratégiques ni suffisamment rentables par les entreprises ». TotalFinaElf n'a pas payé pour la catastrophe qu'il a fait subir à toute une ville et, aujourd'hui, la course au profit des autres industriels n'est pas davantage perturbée, au mépris des risques pour les salariés et pour la population voisine des usines.

Annie ROLIN

Inondations

Quelques semaines après les inondations dans le Sud-Est, l'État déverse promesses et déclarations en forme de bonnes intentions envers les sinistrés.

Chirac s'est ému de « la situation des foyers dont l'habitation, l'automobile ou les autres biens ne seraient pas correctement assurés ». Il a annoncé « le versement effectif des fonds d'urgence et la mobilisation rapide des fonds européens » ainsi que « l'accélération des procédures d'indemnisation ». Raffarin a

promis « une première enveloppe d'urgence de 10 millions d'euros ».

Le ministère des Finances s'est engagé à accorder des délais de paiement pour les impôts et la redevance télé... mais « sous réserve que la gêne évoquée soit réellement la conséquence directe des intempéries ». Il a aussi promis des allègements d'impôts... « au cas par cas et sous réserve de la prise en compte attendues ou perçues », et

annoncé une exonération de la taxe foncière et de la taxe d'habitation 2002 pour... « les locaux détruits ou jugés par expertise voués à la démolition ».

Le gouvernement a aussi décrété pour les communes concernées « l'état de catastrophe naturelle », une mesure destinée à éviter aux sinistrés d'avoir à prouver la réalité des sinistres subis. Mais encore devront-ils ne pas manquer de déclarer ces sinistres à leur assurance par lettre recommandée, dans les dix jours qui sui-

vront la promulgation de l'arrêt au *Journal Officiel*.

Ces promesses gouvernementales, présentées comme des largesses, restent dérisoires comparées aux dégâts des inondations, évalués à plusieurs centaines de millions d'euros. Mais en plus, les victimes vont devoir se bagarrer avec l'administration pour faire valoir leurs droits, ce qui s'ajoutera aux querelles juridiques avec leurs compagnies d'assurances.

Dans la vallée de la Somme, un an et demi plus tard, 68 famil-

les restent encore logées provisoirement dans des mobile-homes. Et pour une trentaine de ces familles, les plus démunies, le provisoire va durer longtemps. Sous prétexte que leur logement était mal assuré, que sa valeur marchande était trop faible, aucune solution n'est envisagée pour ceux qui n'ont pas les moyens de faire reconstruire, pas même avec un prêt à 0 % qu'ils n'auront pas les moyens de rembourser.

Sophie GARGAN

LES PLUS PAUVRES NE SONT PAS AU BOUT DE LEURS PEINES

Mines de Potasse d'Alsace

L'INCENDIE DU SITE DE STOCKAGE DE DÉCHETS INDUSTRIELS STOCAMINE

Vendredi 20 septembre, la direction des Mines de potasse d'Alsace (MDPA) assurait avoir maîtrisé l'incendie qui avait commencé le 4 septembre dans une galerie de mine, à plusieurs centaines de mètres de fond, sur le site de stockage de déchets industriels Stocamine à Wittelsheim.

En s'appuyant sur des mesures de température faites par des pompiers professionnels à une distance certaine du foyer de l'incendie et en n'ayant noté que quelques fumées témoignant d'une faible activité, la direction affirmait que 70 % de l'incendie était maîtrisé et selon elle tout est sous contrôle. Mais mardi 24 septembre personne n'était encore allé vérifier au contact du foyer. La direction prévoit de le faire, mais toute la difficulté réside à trouver des volontaires.

En effet les premiers pompiers, spécialistes de ce genre d'incendie et venus tout spécialement de Metz, ont déjà fait demi-tour en entendant des explosions suspectes à l'approche du foyer. Quant aux pompiers-mineurs volontaires des MDPAs, ils refusent de descendre tant qu'ils n'auront pas plus d'informations sur ce qui était entreposé au fond. Or la

direction de Stocamine se déclare toujours incapable de savoir ce qu'il y avait là.

Elle a bien donné une liste des produits légaux supposés y être. Mais ce sont tous des produits ininflammables. Et lorsque tout le monde soupçonne qu'il y a sûrement autre chose, elle répond qu'elle est obligée de faire confiance aux clients qui lui livrent leurs déchets et qui sont eux-mêmes chargés de l'étiquetage. Autrement dit, elle ne vérifie pas ce qu'on lui livre et qu'elle enfouit ensuite.

Ainsi les industriels peuvent se débarrasser de ce qu'ils veulent, sans aucun contrôle. Pour l'heure, plusieurs sacs qui seraient identiques à ceux qui brûlent et qui n'avaient pas été descendus ont été saisis par les autorités et commencent à être soumis à expertise. Pour le moment, 20 centimètres seulement de ces fameux sacs ont été expertisés. Mais ils laissent déjà voir qu'il s'agit d'un pot-pourri de toutes sortes de déchets mélangés, insecticides, produits anti-fourmis, produits phytosanitaires, engrais, pulvérisateurs, bidons plastiques, plaques de béton... qui proviendraient de l'incendie d'un bâtiment industriel. Mais lequel ? Où ? Personne ne veut le dire.

En attendant, à l'appel d'organisations écologiques et

du maire de Wittelsheim, quelque 200 personnes ont manifesté samedi 21 septembre à Wittelsheim, en plein bassin minier, pour exiger la fermeture de Stocamine. Lundi 23 septembre, à l'appel de la CGT et des autres syndicats des MDPAs, près de 500 mineurs se rassemblaient au puits Amélie. La direction des Mines est intervenue pour dire d'une part qu'elle n'avait rien à dire sur Stocamine, c'est une société juridiquement indépendante des Mines mais qui a été vendue au groupe privé Sèche par les Mines et qui a été fondée par des hauts cadres des MDPAs. D'autre part elle s'engageait à séparer l'aérogel de Stocamine de celui des MDPAs, une promesse déjà faite à l'ouverture de Stocamine pour rassurer les mineurs. Enfin, bien que l'activité n'ait pas encore repris, elle garantissait que les salaires des mineurs seraient payés intégralement jusqu'au vendredi 27 septembre. Elle ferait le point à ce moment après une expertise des lieux pour savoir si l'activité pourrait reprendre où s'il faudrait fermer définitivement les mines...

A ce moment les mineurs, que la direction avait exposés aux fumées aux premiers jours de l'incendie et qui sont atteints de lésions cutanées, ont interpellé la direction pour

savoir ce qu'elle comptait faire pour eux. En effet celle-ci les avait envoyés au feu sans la combinaison étanche réclamée par les pompiers-mineurs car, selon elle, son prix de 10 000 F pièce était beaucoup trop cher pour qu'elle en équipe les salariés.

Sous l'interpellation, la direction a préféré ne pas répondre et fuir l'assemblée. La CGT puis les autres syndicats sont ensuite intervenus pour dire qu'il était hors de question de redescendre tant que toute la vérité ne serait pas faite sur ce qui est entreposé au fond, et d'autre part que la direction des Mines devait garantir le salaire total de tous, primes comprises. Enfin il fut affirmé que les seuls qui pouvaient dire la vérité sont les employés de Stocamine.

Car dans la chaîne d'hypocrisie, de mensonges, de complicité ou d'impuissance qui lie les autorités, des directions des MDPAs, de Stocamine, des entreprises clientes jusqu'à la mairie de Wittelsheim, en passant par la préfecture ou les soi-disant organismes de contrôle mis en place par l'administration et où siègent les écologistes qui ne servent que de caution, il ne faut guère s'attendre à ce qu'on en sache beaucoup plus.

Il fut donc proposé à cette assemblée de s'adresser sur ce

thème à la population ainsi qu'à tous les salariés sous-traitants des MDPAs. FR3 relayait cet appel dans la soirée.

Beaucoup de mineurs, à quelques mois de la fin de l'exploitation qui est prévue en mai 2003, n'ont pas envie de prendre des risques inutiles, mais n'ont pas envie non plus de se faire voler sur la paye ou l'emploi. Sur les 900 qui restent encore en activité, 300 doivent partir avec des accords de préretraite le 1^{er} octobre 2002, 300 en mai 2003, le départ du reste – les plus jeunes – devant s'échelonner au fil des années qui suivent avec des projets de reclassement à... Stocamine. Ces accords ont abouti au printemps 2002, après une lutte qui avait commencé en 1997 avec de nombreuses grèves ou débrayages.

Pour le moment, les mineurs sont plutôt contents d'être payés pour rester à la maison, mais le sentiment dominant est qu'il ne faudrait pas que la direction s'essaye à leur reprendre d'une manière ou d'une autre ce qu'ils viennent tout juste d'obtenir. Une nouvelle assemblée générale aura donc lieu lundi 30 septembre.

Correspondant LO

Whirlpool (Amiens)

Après la grève UN REcul DE LA DIRECTION

La grève a cessé à l'usine Whirlpool d'Amiens, où la direction avait annoncé la suppression de 360 emplois. A la place, les syndicats avaient proposé des opérations « escargot » sur les chaînes, c'est-à-dire ce à quoi se livraient déjà spontanément les ouvriers avant la grève... et qu'une partie des délégués condamnaient alors, estimant que cela nuisait au bon déroulement de la négociation avec la direction !

Cette grève perlée se maintient bien sur la chaîne des sèche-linge. Elle s'est essouffée en revanche au secteur lave-linge, où la pression des chefs et les menaces de sanctions s'intensifient chaque jour.

Mais vendredi 20 septembre ce secteur a débrayé de nouveau. Il était prévu que la direction fasse ce jour-là un état de ses nouvelles propositions. La réunion avec le personnel ayant été

annulée, les ouvriers ont cessé le travail.

Les délégués syndicaux sont alors venus faire état des négociations avec les patrons. Ceux-ci doublent leur première offre de prime de licenciement : elle passe à 6 000 euros. L'âge de départ en préretraite est abaissé à 52 ans et six mois, et le nombre de licenciements secs serait de ce fait beaucoup réduit.

On est loin des 300 000 F de prime de départ réclamés par pétition par les ouvriers. Mais le recul, loin d'être satisfaisant, confirme la marche à suivre. Pour obtenir ce que les travailleurs revendiquaient, il faudrait s'engager au maximum dans la lutte pour changer le rapport de force. La rapacité des patrons, qui dans les négociations en cours exigent à présent de fixer à leur convenance les dates des quatrième et cinquième semaines de congés payés, peut raviver la colère des salariés.



Les grévistes devant la mairie d'Amiens, le 12 septembre.

Papon libéré

Nombreux sont ceux qui ont été, à juste titre, choqués de la libération de Papon. C'est officiellement pour raisons médicales qu'il a été remis en liberté : « *Impotence pratique-complète et grabatairisation* », indique un des rapports des experts médicaux. Ce qui signifie littéralement l'impossibilité de quitter le lit. Ce n'était pas le cas. Papon est

sorti de la prison sur ses deux jambes et les témoignages de ses gardiens et codétenus le présentent plein de vie, épluchant ses dossiers. L'ancien fonctionnaire de Vichy n'a pas été jusqu'à faire un bras d'honneur aux manifestants, comme Pinochet, mais son apparition et sa libération ont été ressentis comme une provocation.

La loi dite « Kouchner »,

qui a permis sa remise en liberté, a été adoptée en mars 2002. Elle était destinée à permettre aux détenus incurables, par exemple malades du Sida ou du cancer, de finir leur vie hors de prisons qui ne disposent ni des moyens, ni de la volonté de les assister médicalement. Alors que chaque semaine meurent en cellule des détenus malades, il est signifi-

catif que Papon ait été l'un des premiers prisonniers libérés, au nom de cette loi.

Ancien préfet, ancien ministre, ancien patron, il a fait toute sa carrière dans les hautes sphères. Cela lui a valu suffisamment de relations.

Il a bénéficié de cette solidarité sociale, morale, intellectuelle, et dans certains cas politique, avec une clémence qui

est refusée à d'autres, dans des situations pires que la sienne.

Les Juifs déportés et assassinés pendant la guerre, les Algériens massacrés en 1961, les militants communistes assassinés à Charonne n'ont, eux, jamais eu droit à la même bienveillance.

Christian BERNAC

UNE JUSTICE MOINS PRESSÉE DE JUGER QUE DE LIBÉRER PAPON

Les défenseurs de Papon mettent en avant son âge et son état de santé, pour présenter comme inhumains son procès et sa détention. Mais si Papon a été envoyé en prison si tard, n'est-ce pas, entre autres, que son procès a été retardé pendant près de vingt ans ? Tout a été fait pour qu'il ne soit jamais jugé, et les relations, les amitiés dont il bénéficiait à droite, mais aussi de la part de Mitterrand, ancien fonctionnaire de Vichy, par exemple, ont contribué à la lenteur de la procédure.

La première plainte contre Papon pour « crimes contre l'humanité » est déposée en 1981. En 1983, il est officiellement inculpé de crimes contre l'humanité... mais encore loin de passer en justice. En 1987, la procédure d'instruction est annulée pour vice de forme. Il est à nouveau inculpé en 1988. Mais il faudra attendre août 1995 pour obtenir la fin de l'instruction ! Son procès ne

commencera que le 8 octobre 1997. Il se constitue prisonnier la veille du procès et est remis en liberté trois jours plus tard... Le 2 avril 1998, il est condamné à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité et emprisonné le 22 octobre 1998. C'est donc 18 ans après l'ouverture de la procédure et 55 ans après les faits.

Enfin, quatre ans plus tard, Papon est remis en liberté.

Constatons que, si Papon a été condamné pour sa responsabilité dans la déportation des Juifs de Gironde, il n'a jamais été inculpé, ni du coup jugé, pour ses responsabilités dans la répression de la manifestation d'octobre 1961, ni dans celle, un an plus tard, de Charonne.

La justice est non seulement lente mais oublieuse. Les victimes, elles, ne souffrent pas de la même amnésie.

C.B.

Assassin sous Pétain, assassin sous De Gaulle

LA CONTINUITÉ D'UNE CARRIÈRE

Papon a commencé sa carrière dans les ministères sous Laval en 1931. Après la victoire du Front Populaire, à l'époque plutôt radical-socialiste, il fut chargé des relations avec le Sénat. Sous Pétain, il devint pétainiste et fut nommé sous-préfet à Bordeaux, entre autres chargé des affaires juives. Sans état d'âme, il signa, entre 1942 et 1944, l'ordre d'expédition à Drancy de 1 690 Juifs, ce qui les mena ensuite vers les camps d'extermination. A la Libération, il devint gaulliste et obtint sans problème des témoignages montrant qu'il avait été résistant.

En 1945, le même Papon fut responsable de l'Algérie au ministère de l'Intérieur, préfet de Constantine en Algérie en 1949. Après plusieurs fonctions dans les préfetures, il s'occupa de l'Est algérien sous Guy Mollet et De Gaulle en 1956-58. Puis, préfet de Police

de Paris de 1958 à 1967, il commanda à ce titre les massacres d'Algériens à Paris lors de la manifestation d'octobre 1961, puis la répression de la manifestation de Charonne, pour se retrouver député de droite puis ministre du Budget de Giscard en 1978-81.

Tous les régimes qui se sont succédé depuis la Libération ont donc utilisé les services de cet homme !

Mais ce destin n'a rien d'exceptionnel.

La quasi-totalité de l'appareil d'État, magistrats, préfets, policiers, hauts fonctionnaires ont servi avec zèle Pétain. Dans l'immédiat après-guerre, s'il avait fallu écarter tous ceux qui avaient collaboré avec Pétain, il n'y aurait pratiquement eu plus aucun cadre de l'appareil d'État. Alors, pour quelques condamnations de dirigeants trop compromis, on a recyclé les Papon de tous

calibres, dont les ministères, préfetures, tribunaux et casernes étaient remplis. Serviteurs de l'État, réactionnaires et antiouvriers, ils en assuraient la continuité.

Dans cette opération de blanchiment de tout l'appareil d'État français, la bourgeoisie a bénéficié du soutien du Parti Socialiste et du Parti Communiste, tous deux au gouvernement au lendemain de la guerre. Eux seuls avaient l'influence suffisante pour le faire accepter aux classes populaires et à leurs militants, pourtant les premières victimes de ces hommes et de cet appareil d'État pendant l'Occupation.

C'est ainsi que les Papon, Bousquet et tant d'autres ont pu continuer leur carrière dans la haute administration et le monde des affaires.

C.B.

Valence (Drôme)

UN MAIRE RÉACTIONNAIRE ET XÉNOPHOBÉ

A Valence, 300 à 400 personnes ont manifesté à l'appel de l'ASTIV (Association de soutien aux travailleurs immigrés de Valence) samedi 21 septembre pour protester contre la décision du député-maire RPR qui avait refusé la semaine précédente de marier un couple de Marocains.

Toute l'affaire ressemblerait à un vaudeville si elle n'avait en arrière-plan un relent xénophobe de chasse aux immigrés en situation irrégulière.

Acte I : Samedi 14 septembre, le maire refuse de célébrer la cérémonie, sous prétexte que le futur époux est en situation irrégulière, et cela

en désaccord avec les services judiciaires et préfectoraux.

Pour éviter de se heurter aux autorités et pour ne pas se mettre en porte-à-faux avec la loi, il préfère lanterner les mariés et leurs invités pendant trois heures, prétextant un malaise et reportant la cérémonie au samedi 21.

Acte II : Entre le 14 et le 21 septembre, la préfecture annonce qu'elle demande l'expulsion immédiate du futur époux en situation irrégulière. La situation devient kafkaïenne : le préfet reproche au maire d'être hors la loi en refusant le mariage, mais il annonce en même temps qu'il arrêtera le futur époux si ce dernier se présente le samedi 21. Malgré ce revirement de la Préfecture, le maire annonce à grand renfort

médiatique qu'il démissionne de sa fonction de maire, ainsi que 14 de ses adjoints. Dans une interview accordée au journal *Le Dauphiné Libéré*, il déclare qu'il a pris sa position « pour ne pas effectuer un acte en désaccord avec sa conscience » et « pour défendre les principes républicains ».

Parmi les manifestants, personne n'avait d'illusion sur les véritables raisons qui ont poussé le maire de Valence à ce coup d'éclat. Dans le passé, il s'était déjà illustré en interdisant la mendicité au centre-ville et en réduisant les subventions aux associations. Son geste est de la même eau réactionnaire, pour montrer qu'avec lui les clandestins n'ont qu'à bien se tenir. En pointant du doigt un immigré,

il montre à l'électorat le plus réactionnaire, notamment à celui du Front National, qu'il reprend une partie de son programme.

Même si le mariage n'a pu être imposé (le marié n'ayant pas pris le risque d'être

arrêté), il s'est heureusement trouvé des manifestants pour crier à la face des autorités et des CRS, mobilisés en force dans les rues de Valence, leur haine de la xénophobie et leur solidarité avec la population immigrée.



Des échauffourées entre le public et la police, devant la mairie de Valence, le 21 septembre.